

Le contexte économique et les tendances salariales

L'environnement économique et le marché du travail

L'analyse du comportement des diverses variables qui déterminent l'évolution générale de la production et des prix, de même que le niveau d'emploi, aide à mieux percevoir les pressions qui s'exercent sur les mouvements de la rémunération. C'est dans cette optique que l'ISQ examine, dans ce chapitre, l'impact des décisions prises par les différents agents économiques que sont les consommateurs, les investisseurs et les gouvernements. De manière à cerner l'évolution conjoncturelle de l'économie, cette analyse est effectuée à partir des principaux indicateurs globaux et complétée par un aperçu des échanges interprovinciaux et internationaux ainsi que par un survol de la politique monétaire. Les conditions prévalant sur le marché du travail sont présentées dans un deuxième temps.

Dans ce chapitre, l'accent est mis sur les mouvements de l'économie et du marché du travail pour l'année en cours en regard des dernières années; les prévisions pour l'ensemble de 2006 et pour 2007 sont aussi fournies.

L'environnement économique¹

Après l'accélération notée en 2004, la croissance économique ralentit en 2005. En effet, à la suite des hausses² de 1,9 % en 2003 et de 2,6 % en 2004, le PIB réel³ s'accroît de 2,2 % en 2005. En 2006, la croissance du PIB poursuit son ralentissement, se situant à 1,7 % au premier semestre. Si la tendance se maintient, ce sera la plus faible croissance depuis 2001 (1,5 %). Sur une base trimestrielle, le PIB augmente de 0,2 % au premier trimestre et de 0,5 % au deuxième.

En 2005, le ralentissement de l'économie provient d'une croissance plus faible de la demande intérieure, notamment les investissements des entreprises, dont la croissance passe de 13,2 % en 2004 à 0,6 % en 2005. Le commerce extérieur agit encore comme un frein à la croissance, mais de façon moins prononcée qu'en 2004.

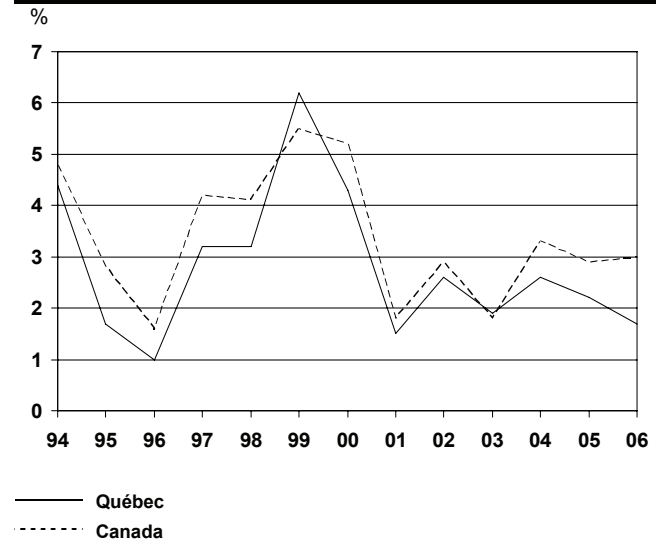
Les dépenses de consommation augmentent de 3,5 % en 2005, en accélération par rapport à 2004 (3,1 %) et à 2003 (3,2 %). La croissance en 2005 est identique à celle de 1999 et la plus élevée depuis 1997 (4,2 %). En 2006, la croissance des dépenses de consommation ralentit avec une hausse de 2,9 % au premier semestre. Sur une base trimestrielle, les dépenses de consommation progressent de 1,1 % au premier trimestre et de 0,9 % au deuxième.

1. Les séries chronologiques portant sur l'environnement économique sont fournies à l'annexe F.

2. Les taux de croissance sont exprimés en fonction de la période correspondante de l'année précédente sauf en cas de mention contraire. Les taux de croissance trimestrielle sont calculés par rapport au trimestre précédent.

3. Les données annuelles du PIB réel pour les années 2002 à 2005 ainsi que les données trimestrielles proviennent des *Comptes économiques du Québec* publiés par l'Institut de la statistique du Québec. Les données des années antérieures à 2002 sont tirées des *Comptes économiques provinciaux* de Statistique Canada.

Figure 6.1

Croissance du PIB réel¹, au Québec et au Canada, de 1994 à 2006²

1. Au prix du marché, \$ enchaînés de 1997.

2. Pour les six premiers mois de 2006, en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Les dépenses publiques courantes ralentissent en 2005, leur croissance s'établissant à 1,4 %, comparativement à 2,7 % en 2004. Au premier semestre de 2006, leur croissance accélère à 2,2 %. Ces dépenses progressent pour une neuvième année consécutive en 2006.

En 2006, la croissance de l'économie est soutenue, principalement, par les dépenses de consommation. Au premier semestre, la demande intérieure augmente à un rythme semblable à celui de 2005. Quant au commerce extérieur, il constitue encore un frein à la croissance puisque les importations augmentent plus fortement que les exportations, comme c'est le cas depuis 2002. Au premier semestre, handicapées par le ralentissement de l'économie américaine et la vigueur du dollar canadien, les exportations progressent de 1,3 %. Quant aux importations, leur croissance, bien que supérieure à celle des exportations, ralentit à 2,8 %, le plus faible taux depuis 2002.

Après quatre années de croissance soutenue, il y a un changement de tendance dans les mises en chantier à partir de 2005. En effet, celles-ci diminuent de

12,9 % en 2005, à 50 900 unités. En 2006, après neuf mois, elles se situent à 47 000 sur une base annualisée, soit une baisse de 8,6 % par rapport à la période correspondante de 2005. Pour l'ensemble de 2004, elles s'étaient fixées à 58 448 unités, leur plus haut niveau depuis 1987.

Pour les neuf premiers mois de 2006 (1,9 %), l'inflation est inférieure à celle de 2005 (2,3 %). La flambée des prix de l'énergie à la fin de 2005 et au début de 2006 pousse l'inflation à la hausse. L'inverse se produit au troisième trimestre de 2006 lorsque les prix de l'énergie connaissent une baisse rapide. La croissance de l'IPC, qui se situe à 2,3 % au premier trimestre et à 2,4 % au deuxième, diminue à 1,3 % au troisième trimestre.

Le taux des bons du Trésor à trois mois, qui se situe à 2,9 % en 2003, diminue à 2,2 % en 2004, son plus bas niveau depuis 1955. Il monte à 2,7 % en 2005 et se fixe à 4,0 % pour les neuf premiers mois de 2006. Au troisième trimestre de 2006, le taux se situe à 4,2 %, son niveau le plus élevé en plus de cinq ans, soit depuis le deuxième trimestre de 2001 (4,4 %). Ces hausses de taux affectent la marge de manœuvre des consommateurs, dont le taux d'endettement atteint de nouveaux sommets.

Depuis le creux de 2002, le dollar s'apprécie de façon importante; il passe de 63,7 cents américains en 2002 à 71,4 cents en 2003, à 76,8 cents en 2004 et à 82,5 cents en 2005, son niveau le plus élevé depuis 1992 (82,8 cents). Le dollar continue de monter en 2006. Pour l'ensemble des neuf premiers mois de l'année 2006, le huard s'échange à 88,3 cents américains, son plus haut niveau depuis 1977 (94,0 cents).

Les analystes s'attendent de nouveau à une croissance modérée l'année prochaine en raison, notamment, du ralentissement de l'économie américaine et de la baisse du marché de l'habitation. Ainsi, selon les prévisionnistes, les taux de croissance du PIB attendus pour 2006 varient de 1,5 % à 2,0 % et, pour 2007, de 1,0 % à 2,3 %⁴.

4. Les prévisions pour le Canada sont présentées à l'annexe J.

Une approche différente

Les résultats de l'analyse des taux de croissance d'un trimestre par rapport au trimestre précédent varient de ceux obtenus lorsque l'analyse est effectuée par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Dans le premier cas, l'analyse se fait sur une courte période et des variations dues à des changements conjoncturels peuvent être relevées. C'est cette approche qui a été privilégiée dans le présent rapport. L'analyse effectuée dans le second cas met en perspective une plus longue période, et des effets de plus long terme peuvent alors être constatés. Les récents résultats trimestriels calculés sur cette base (fin 2005 et début 2006) sont reproduits ci-dessous pour permettre d'avoir une idée plus complète de la situation de l'économie québécoise.

Taux de croissance de certains indicateurs économiques du Québec¹

Indicateur	Trimestre		
	IV - 2005	I - 2006	II - 2006
PIB au prix du marché			
Consommation	2,0	1,7	1,6
Investissements	3,0	2,6	3,1
administrations publiques	0,5	2,1	3,0
entreprises	12,6	6,8	5,3
Dépenses publiques courantes en biens et services	- 1,7	1,2	2,5
Revenu personnel disponible nominal	1,8	2,0	2,4
réel ²	2,8	4,7	5,3
	0,7	2,7	3,6

1. Taux de croissance d'un trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Les taux sont généralement exprimés en termes réels (\$ enchaînés de 1997).

2. L'indice implicite des prix des dépenses personnelles en biens et services est utilisé pour obtenir le revenu personnel disponible réel.

Tableau 6.1

Prévisions de divers organismes pour les principaux indicateurs économiques du Québec, pour 2006 et 2007

	BRC (Octobre 2006)		CBC (Octobre 2006)		CCPEDQ (Octobre 2006)		BMO (Octobre 2006)	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
PIB et ses composantes¹								
PIB (au prix du marché)	2,0	2,1	1,6	2,0	1,5	1,0	2,0	2,3
Consommation	3,4	3,0	3,3	2,8
Investissements	1,6	1,5
administrations publiques	2,9	4,2
entreprises	1,3	1,0	5,6	4,3
Dépenses publiques courantes en biens et services	2,1	2,1	2,6	3,1
Exportations	0,3	-0,8
Importations	2,9	1,6
Indicateurs monétaires								
IPC (1992 = 100) ²	1,7	1,5	1,9	1,3	2,3	2,0	1,7	1,4
Taux d'intérêt (% bons du Trésor 90 jours)	4,1	4,1	4,0	4,2	4,1	3,6	4,0	4,2
Taux de change (huard en cents américains)	87,7	82,0	88,7	88,6	88,0	87,8	88,7	91,1
Indicateurs du marché du travail								
Emploi ²	1,3	0,9	1,2	1,0	1,2	0,5	1,1	0,9
Taux de chômage (%)	8,3	8,4	8,2	8,3	8,1	8,3	8,2	8,3
Rémunération hebdomadaire moyenne ²	3,1	2,6	2,7	2,2
Autres indicateurs								
Revenu personnel disponible ¹	4,9	3,5	3,1	2,1
Livraisons manufacturières ¹
Bénéfices des corporations avant impôts ²	0,6	0,0
Ventes au détail ²	3,7	3,8	5,0	5,1	4,5	3,3	5,0	4,9
Mises en chantier (k)	46,5	41,4	44,0	36,4	45,5	39,0	46,0	40,8

1. Taux annuel réel de croissance.

2. Taux annuel de croissance.

BMO : Banque de Montréal; BRC : Banque Royale du Canada; CBC : Conference Board du Canada; CCPEDQ : Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Les consommateurs

Les dépenses de consommation, qui représentent environ 60 % du PIB, augmentent de 3,5 % en 2005, en accélération par rapport à 2004 (3,1 %) et à 2003 (3,2 %). La croissance en 2005 est identique à celle de 1999 et la plus élevée depuis 1997 (4,2 %). En 2006, la croissance ralentit avec une hausse de 2,9 % au premier semestre, soit la plus basse depuis 2001 (2,1 %). Sur une base trimestrielle, les dépenses de consommation progressent de 1,1 % au premier trimestre et de 0,9 % au deuxième.

En 2005, la croissance des dépenses en services (3,8 %) est supérieure à celle des dépenses en biens (3,1 %). Par contre, l'accélération des dépenses de consommation dans leur ensemble, en 2005, pro-

vient davantage des dépenses en biens, dont la croissance passe de 2,5 % en 2004 à 3,1 % en 2005, tandis que celle des dépenses en services passe de 3,7 % en 2004 à 3,8 % en 2005. À l'inverse, le ralentissement de la croissance des dépenses de consommation au premier semestre de 2006 provient des biens (2,2 %), alors que les services augmentent de 4,0 %.

Tant en 2004 qu'en 2005, la croissance des dépenses en biens est surtout attribuable aux achats de biens durables (automobiles, meubles, appareils ménagers, etc.) et semi-durables (vêtement, chaussures, etc.). Stimulées par les niveaux historiquement faibles des taux d'intérêt, les dépenses en biens durables augmentent de 3,1 % en 2004 et de 3,9 % en 2005.

Au premier semestre de 2006, leur croissance est de 2,7 %. La consommation de biens semi-durables croît de 4,0 % en 2004, de 3,9 % en 2005 et de 3,0 % au premier semestre de 2006. Quant à la consommation de biens non durables (aliments, boissons, etc.), elle connaît une hausse de 1,6 % en 2004, de 2,3 % en 2005 et de 1,5 % au premier semestre de 2006.

Indicateur de tendance de la consommation, les ventes au détail augmentent de 4,2 % en 2004 et de 5,8 % en 2005. Le groupe qui contribue le plus à la progression des ventes au détail est celui des centres de rénovation et quincailleries avec des hausses de 19,4 % en 2004 et de 11,4 % en 2005.

Il y a ralentissement de la croissance des ventes au détail en 2006 avec une augmentation de 4,4 % pour les huit premiers mois en comparaison avec les mêmes mois de 2005. Ce ralentissement est dû aux ventes des concessionnaires de véhicules automobiles qui diminuent de 1,4 %. La croissance en 2006 est surtout attribuable aux pharmacies et aux magasins de soins personnels, dont les ventes augmentent de 14,9 %.

Le revenu personnel disponible réel⁵ augmente de 3,2 % en 2003, de 2,3 % en 2004 et de 1,1 % en 2005. Le revenu personnel disponible étant la différence entre le revenu personnel et les impôts directs, le ralentissement en 2005 est dû surtout aux impôts directs qui augmentent de 7,0 %. L'augmentation en 2005 est la plus faible depuis 1997 (0,1 %). Au premier semestre de 2006, le revenu personnel disponible réel croît de 3,1 %. Cette accélération est due surtout aux transferts des administrations publiques qui progressent de 9,4 %. Sur une base trimestrielle, le revenu personnel disponible réel augmente de 1,7 % au premier trimestre de 2006 et de 0,8 % au deuxième.

Dans les années 1990, la croissance du revenu personnel disponible est ralentie par les impôts directs qui augmentent plus fortement que le revenu personnel. Ainsi, de 1989 à 2000, le revenu

personnel progresse de 48,4 %, tandis que les impôts directs connaissent une croissance de 79,6 %. Il s'ensuit que le revenu personnel disponible croît de 40,0 %. Le ratio des impôts directs sur le revenu personnel passe de 21,2 % en 1989 à un sommet de 25,6 % en 2000. Il y a un changement de tendance par la suite. En effet, ce ratio descend à 25,2 % en 2001, à 23,9 % en 2002 et à 23,6 % en 2003. La baisse s'arrête là. Par la suite, les impôts directs augmentent plus que le revenu personnel, si bien que le ratio remonte à 24,0 % en 2004, à 24,7 % en 2005 et à 24,8 % au premier semestre de 2006.

De 1995 à 2004, le taux d'épargne⁶ diminue fortement, passant de 10,3 % à 3,3 %. Les faibles taux d'intérêt des dernières années incitent davantage à emprunter qu'à épargner. Ainsi, le taux d'épargne descend à 1,0 % en 2005, son niveau le plus bas depuis que les données existent sur la base actuelle (1981). Au premier semestre de 2006, il se situe à 1,1 %.

De 1994 à 2001, le taux d'endettement⁷ se situe entre 80,4 % et 83,7 %. Par la suite, il monte en flèche et atteint 101,3 % en 2005. Selon les estimations de la CCPEDQ, cette tendance à la hausse se poursuivrait en 2006 et en 2007. Le taux d'endettement se fixerait à 105,0 % et 107,5 % respectivement au cours de ces deux années. Cette augmentation provient à la fois du crédit à la consommation et du crédit hypothécaire. De 2001 à 2007, le taux d'endettement à la consommation passerait de 26,6 % à 34,3 %, tandis que celui de l'endettement hypothécaire passerait de 55,5 % à 73,2 %. Ces nouveaux sommets, combinés aux hausses répétées des taux d'intérêt, auraient pour effet de diminuer la marge de manœuvre des consommateurs.

5. L'indice implicite des prix des dépenses personnelles en biens et services est utilisé pour obtenir le revenu personnel disponible réel.

6. Le taux d'épargne des ménages représente la part du revenu personnel disponible qui n'est pas dépensée pour la consommation.

7. Le ratio de l'endettement est calculé en regard du revenu personnel disponible. Les données ont été fournies par la CCPEDQ et sont des estimations pour l'ensemble de l'année 2006 et 2007.

En plus de l'endettement, la reprise du marché financier depuis 2003 et l'augmentation de la valeur des biens immobiliers ont favorisé le maintien d'un haut niveau de consommation. Ainsi, l'indice boursier de Toronto, représenté par le S&P/TSX, après des baisses de 19,5 % en 2001 et de 9,0 % en 2002, recommence à monter. L'indice croît de 1,8 % en 2003, de 20,7 % en 2004 et de 17,5 % en 2005. Au cours des neuf premiers mois de 2006, il augmente de 19,6 % par rapport à la période correspondante de 2005. En janvier 2006, il dépasse pour la première fois le sommet précédent de 11 423,7 observé en septembre 2000. Il atteint un nouveau sommet de 12 494,7 en avril 2006. À la fin de septembre 2006, l'indice se situe à 11 761,2 soit 107,1 % au-dessus du creux de 5 678,3 d'octobre 2002. Cette remontée pourrait avoir un effet positif sur la confiance des consommateurs et sur leur capacité de dépenser.

Après une baisse de 9,9 % en 2002, le nombre de faillites⁸ personnelles augmente de 3,7 % en 2003, de 2,7 % en 2004 et de 1,2 % en 2005. En 2005, le volume de faillites personnelles (23 433) excède de 7,8 % le creux de 2002 (21 734), mais demeure de 13,1 % inférieur au sommet de 1997 (26 970). En 2006, l'insolvabilité s'accroît car, après huit mois, le nombre de faillites se situe à 16 217, alors qu'il était de 15 441 pour la même période en 2005 (hausse de 5,0 %).

À la suite de la baisse enregistrée en 2001, l'indice de confiance des consommateurs⁹ du Conference Board bondit en 2002, atteignant un niveau inégalé depuis 1991; il passe ainsi de 115,3 en 2001 à 131,7 en 2002. Au cours des trois années suivantes, il diminue et, en 2005, il se situe à 113,4. Au troisième trimestre de 2005, l'indice plonge de 122,2 à 99,3 (recul de 18,7 %), son plus bas niveau depuis 1996. La confiance des consommateurs avait été ébranlée par la flambée des prix de l'énergie. Depuis ce creux, l'indice est en remontée et a regagné le terrain

perdu. Ainsi, au troisième trimestre de 2006, il se situe à 118,9 et excède de 19,7 % le creux du troisième trimestre de 2005.

Les analystes prévoient un ralentissement des dépenses de consommation. Ainsi, les prévisions de croissance de la consommation varient de 3,3 % à 3,4 % en 2006 et de 2,8 % à 3,0 % en 2007. Il y aurait aussi un ralentissement de la croissance du revenu personnel disponible. En termes réels, il croîtrait de 3,1 % à 4,9 % en 2006 et de 2,1 % à 3,5 % en 2007.

Les investisseurs

En 2005 et en 2006, on note un important ralentissement dans la croissance des investissements par rapport à 2004. En effet, après une hausse de 12,0 % en 2004, ils augmentent de 2,4 % en 2005 et de 2,5 % au premier semestre de 2006. Sur une base trimestrielle, les investissements, dans leur ensemble, progressent de 0,9 % au premier trimestre de 2006 et de 0,2 % au deuxième.

Le ralentissement en 2005 provient des entreprises, dont les investissements augmentent de 13,2 % en 2004 et de seulement 0,6 % en 2005. Quant aux investissements des administrations publiques, leur croissance s'accroît entre 2004 et 2005, passant de 6,0 % à 12,5 %. L'inverse se produit en 2006, alors que les investissements des entreprises augmentent de 1,9 %, soit à un rythme supérieur à l'année précédente, et que la croissance de ceux des administrations publiques ralentit à 6,0 %.

La croissance des investissements des entreprises en 2006 provient de ceux en machines et matériel, puisque ceux en bâtiments résidentiels ainsi que non résidentiels diminuent. Sur une base trimestrielle, les investissements des entreprises augmentent de 1,4 % au premier trimestre et demeurent stables au deuxième.

Pour une quatrième année consécutive, les investissements des entreprises en machines et matériel connaissent une bonne croissance après deux années de recul en 2001 (- 11,0 %) et en 2002 (- 4,0 %). Ces investissements augmentent ainsi de

8. Les données sur les faillites proviennent du Bureau du Surintendant des faillites.

9. Cet indice de confiance est calculé mensuellement par le Conference Board et a 1991 pour année de base.

9,2 % en 2003, de 13,5 % en 2004 et de 4,5 % en 2005. Au premier semestre de 2006, ils progressent de 8,1 %. La forte hausse du dollar canadien vis-à-vis de la devise américaine depuis 2003, facilitant l'achat d'équipement aux États-Unis, ainsi que le niveau élevé des bénéfices des sociétés depuis 2004, ne sont sûrement pas étrangers à cette tendance. Sur une base trimestrielle, les investissements des entreprises en machines et matériel augmentent de 2,8 % au premier trimestre de 2006 et de 0,9 % au deuxième.

La tendance haussière est inversée dans la construction non résidentielle en 2005. En effet, après des hausses de 2,7 % en 2003 et de 11,5 % en 2004, les investissements en construction non résidentielle diminuent de 5,5 % en 2005 et de 1,1 % au premier semestre de 2006. En 2006, la faiblesse de la construction institutionnelle et commerciale est compensée par la vigueur de la construction industrielle et des travaux de génie. Sur une base trimestrielle, ces investissements augmentent de 0,7 % au premier trimestre de l'année et diminuent de 2,0 % au deuxième.

De 2000 à 2004, les investissements en construction résidentielle connaissent un véritable boom, augmentant de 76,4 % sur la période. La tendance change en 2005 avec une baisse de 1,4 %. Les hausses de taux d'intérêt hypothécaires ainsi que la flambée des prix des maisons ont ralenti cette industrie qui a atteint un sommet à la fin de 2004. La tendance négative se poursuit en 2006, alors que les investissements en construction résidentielle diminuent de 4,9 % au premier semestre. Sur une base trimestrielle, ces investissements diminuent de 0,1 % au premier trimestre de 2006 et de 0,5 % au deuxième.

Les investissements en construction résidentielle se divisent en trois composantes. C'est la construction neuve, représentant environ la moitié de la construction résidentielle, qui explique le changement de tendance en 2005. En effet, après une hausse de 22,3 % en 2004, la construction neuve diminue de 8,7 % en 2005 et de 12,3 % au premier semestre de 2006. La croissance des investissements en améliorations et modifications est de 5,9 % en

2004, de 7,8 % en 2005 et de 3,1 % au premier semestre de 2006. Quant aux commissions sur les reventes de maisons, elles augmentent de 3,1 % en 2004 et de 1,2 % en 2005, mais diminuent de 0,5 % au premier semestre de 2006.

Après quatre années de croissance soutenue, il y a un changement de tendance dans les mises en chantier en 2005. En effet, le nombre de mises en chantier est passé de 24 695 en 2000 à 58 448 en 2004, soit une hausse de 136,7 %; il s'agit du nombre le plus élevé depuis 1987 (74 179). Elles ont atteint un plafond au troisième trimestre de 2004 (61 700). En 2005, les mises en chantier se situent à 50 900 (- 12,9 %) et, en 2006, après neuf mois, elles se situent à 47 000 sur une base annualisée, soit une baisse de 8,6 % par rapport à la période correspondante de 2005. En 2006, sur une base annualisée, les mises en chantier s'élèvent à 50 700 au premier trimestre, à 45 700 au deuxième et à 44 500 au troisième trimestre. La tendance à la baisse se confirme donc d'un trimestre à l'autre.

En 2003, affectés par la brusque hausse du dollar canadien, les bénéfices des sociétés diminuent de 4,0 %. En 2004, ils bondissent de 21,3 % et atteignent un niveau record. Leur croissance se poursuit en 2005 et en 2006, mais à un rythme beaucoup plus lent en raison du recul des bénéfices du secteur manufacturier, recul attribuable notamment aux effets négatifs de la vigueur du dollar canadien et de la hausse des coûts de l'énergie. Ainsi, les bénéfices des sociétés augmentent de 1,5 % en 2005 et de 4,3 % au premier semestre de 2006. Sur une base trimestrielle, ils diminuent de 0,5 % au premier trimestre et progressent de 0,1 % au deuxième.

Les bénéfices des sociétés en pourcentage du PIB passent d'un creux de 4,1 % en 1992 à un sommet de 10,9 % en 1999. Ils sont à 8,9 % en 2003 mais remontent à 10,2 % en 2004, grâce à la poussée des bénéfices des sociétés (21,3 %). En 2005 et au premier semestre de 2006, ils se maintiennent à 10,0 %.

Faisant suite à trois années de baisse (de 2001 à 2003), la tendance redevient positive dans les

livraisons manufacturières en 2004 grâce, entre autres, à la vigueur de l'économie américaine. Ainsi, les livraisons manufacturières augmentent de 2,7 % en 2004, de 1,1 % en 2005 et, pour les huit premiers mois de 2006, de 3,5 % par rapport à la période correspondante de 2005. La croissance en 2006 est largement due au groupe des métaux primaires en raison de la forte demande mondiale pour ces métaux.

Le nombre de faillites commerciales continue de baisser, passant de 1 963 en 2004 à 1 712 en 2005, soit un recul de 12,8 %. La baisse de 2005 est la neuvième consécutive; par rapport au sommet de 1996 (5 771), le recul est de 70,3 %. En 2006, après huit mois, la tendance s'inverse puisqu'une hausse de 4,9 % est observée (1 199 par rapport à 1 143 pour la même période de 2005).

Après une baisse de 26,8 % en 2004, la valeur des faillites commerciales augmente de 43,9 % en 2005, passant de 566,9 millions de dollars à 815,6 millions de dollars. Le passif total des entreprises en faillite en 2005 demeure inférieur de 74,5 % à celui du sommet atteint en 1992 (3,2 milliards de dollars). Il monte de nouveau en 2006 car, après huit mois, le passif total (687,0 millions de dollars) augmente de 33,0 % en regard de la période correspondante de 2005 (516,7 millions de dollars).

Selon les analystes, les investissements connaîtraient un ralentissement l'an prochain. Ainsi, la croissance des investissements des entreprises de situerait entre 1,3 % et 5,6 % pour l'ensemble de 2006 et entre 1,0 % et 4,3 % en 2007. Quant aux mises en chantier, elles devraient diminuer de nouveau l'an prochain. Selon les analystes, leur nombre se situerait entre 44 000 et 46 500 en 2006 et entre 36 400 et 41 400 en 2007.

Les gouvernements

Les dépenses en biens et services des administrations publiques¹⁰ augmentent de 1,4 % en 2005, en

10. Dépenses des administrations provinciale et locales (municipalités et commissions scolaires) de même que celles du gouvernement fédéral au Québec. Les dépenses incluent aussi celles du régime des rentes du Québec.

ralentissement par rapport à 2004 (2,7 %). Au premier semestre de 2006, la croissance de ces dépenses accélère à 2,2 %. Faisant suite à cinq années de baisses (1993 à 1997), ces dépenses progressent ainsi pour une neuvième année consécutive en 2006.

La part relative des dépenses publiques en biens et services dans le PIB atteint un sommet de 26,5 % en 1992. Cette part descend à 20,8 % en 1999. Au cours des cinq dernières années, cette part s'est stabilisée; de 2001 à 2005, elle a oscillé entre 21,6 % et 22,4 %. Au premier semestre de 2006, elle se situe à 21,8 %.

En raison de la lutte au déficit et de la croissance économique, le déficit de l'administration provinciale (sur la base du système de comptabilité nationale), qui avait atteint un sommet de 7,6 milliards de dollars en 1994¹¹, se transforme en surplus de 149 millions de dollars en 2000. L'année 2000 est la seule où l'on enregistre un surplus. Par la suite, c'est le retour au déficit. En pourcentage du PIB, le déficit de l'administration provinciale atteint un sommet de 4,5 % en 1994. En 2004, il se situe à 1,7 % du PIB¹².

Les analystes s'attendent à une accélération des dépenses publiques l'an prochain. Ainsi, l'augmentation des dépenses publiques se situerait entre 2,1 % et 2,6 % pour l'ensemble de 2006 et entre 2,1 % et 3,1 % en 2007.

Les échanges extérieurs

Au cours des années 1990, l'influence du commerce extérieur sur l'économie du Québec a été de plus en plus grande : la part des exportations dans le PIB est passée de 45,3 % en 1992 à un sommet de 62,9 % en 2000. Il y a un changement de tendance par la suite en raison, surtout, de la faiblesse qu'a connue l'économie américaine et, à partir de 2003, de la montée rapide du dollar canadien vis-à-vis de la

11. Les données proviennent des *Comptes économiques du Québec* publiés par l'Institut de la statistique du Québec.

12. En raison de modifications au traitement comptable des transferts fédéraux, les données de 2005 ne sont pas comparables à celles des années précédentes.

devise américaine. Ainsi, la part des exportations dans le PIB descend à 57,1 % en 2004. Elle se situe à 57,4 % en 2005 et à 57,0 % au premier semestre de 2006.

La forte progression des exportations sur la période 1992-2005 (malgré les reculs enregistrés en 2001 et en 2003) est surtout attribuable aux exportations internationales. En effet, celles-ci augmentent plus fortement que les exportations interprovinciales. Au cours de cette période, les exportations vers les autres pays, particulièrement les États-Unis, augmentent de 121,5 %, alors que celles vers les autres provinces progressent de 35,4 %. Ainsi, les exportations internationales voient leur part des exportations totales passer de 53,6 % en 1992 à 65,4 % en 2005.

De 1993 à 2000, les exportations et les importations progressent à un rythme soutenu, affectant positivement la croissance du PIB. Au cours des trois années suivantes, il y a un changement marqué. En 2001, les exportations et les importations diminuent pour la première fois, depuis 1991 dans le cas des exportations et depuis 1992 dans celui des importations. Comme les exportations (- 2,0 %) diminuent moins vite que les importations (- 4,1 %), les exportations nettes continuent toutefois à avoir un impact positif sur le PIB.

Les exportations augmentent faiblement en 2002 (0,2 %) et diminuent de nouveau en 2003 (- 0,8 %) en raison de la faiblesse de l'économie américaine et de la montée rapide du dollar canadien, ce qui rend nos produits exportés plus chers. Cette tendance à la baisse s'inverse par la suite. En effet, malgré la force du dollar canadien, les exportations augmentent de 1,5 % en 2004 et de 2,5 % en 2005 grâce, entre autres, à la vigueur de l'économie américaine.

À la suite de la baisse notée en 2001, les importations connaissent une remontée; elles augmentent de 1,6 % en 2002, de 3,4 % en 2003, de 5,5 % en 2004 et de 5,0 % en 2005. La vigueur du dollar canadien, rendant les produits importés moins chers, n'est sûrement pas étrangère à cette situation. La croissance des importations en 2005 est surtout due aux importations en provenance d'autres pays,

qui augmentent de 7,8 %, alors que celles en provenance des autres provinces augmentent de 0,6 %. Chaque année depuis 2001, les importations ont augmenté plus fortement que les exportations. Les exportations nettes ont donc été en baisse, affectant négativement la croissance du PIB.

En 2006, le commerce extérieur constitue de nouveau un frein à la croissance puisque les importations augmentent encore une fois plus vite que les exportations. Au premier semestre, handicapées par le ralentissement de l'économie américaine et la vigueur du dollar canadien, les exportations progressent de 1,3 %. Quant aux importations, leur croissance ralentit à 2,8 %, la plus faible depuis 2002.

Pour l'ensemble de l'année 2006, les analystes prévoient une croissance de 0,3 % pour les exportations et de 2,9 % pour les importations. Un ralentissement est attendu l'an prochain, les taux prévus étant respectivement de - 0,8 % et 1,6 %.

La politique monétaire

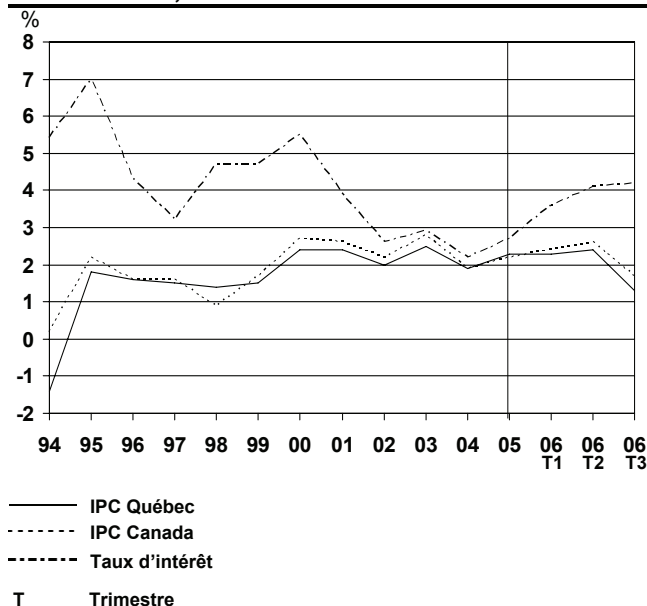
L'inflation, qui s'était maintenue en deçà de 2 % de 1992 à 1999, oscille entre 2,0 % et 2,5 % de 2000 à 2003. Elle recule à 1,9 % en 2004, puis remonte à 2,3 % en 2005. Pour les neuf premiers mois de 2006, la croissance de l'IPC au Québec se situe à 1,9 % et, sans l'énergie, à 1,5 %. En 2006, les coûts de l'énergie poussent à la hausse les prix comme c'était le cas en deuxième moitié de 2005. Le point culminant survient en juillet lorsque les prix du pétrole atteignent des niveaux records à la suite des tensions au Proche-Orient. En août et en septembre 2006, les prix du pétrole connaissent une baisse rapide. La croissance de l'IPC, qui se situe à 2,3 % au premier trimestre et à 2,4 % au deuxième, diminue à 1,3 % au troisième trimestre. En septembre, l'indice des prix de l'énergie diminue de 11,6 %. Quant à l'indice d'ensemble, sa variation est nulle (0,0 %) et celui sans l'énergie augmente de 1,3 %.

Le rendement des bons du Trésor à trois mois, qui se situe à 5,5 % en 2000, diminue à 3,9 % en 2001 et à 2,6 % en 2002. Il atteint un plancher de 2,1 % au

premier trimestre de 2002, son plus bas niveau en plus de 40 ans. Le taux remonte par la suite et atteint 3,2 % au cours du deuxième trimestre de 2003 avant de diminuer à nouveau. Il se fixe à un nouveau plancher au deuxième trimestre de 2004 (2,0 %). Pour l'ensemble de l'année 2004, le taux se situe à 2,2 %, son plus bas niveau depuis 1955. Il monte à 2,7 % en 2005 et à 4,0 % pour les neuf premiers mois de 2006. Au troisième trimestre de 2006, le taux se situe à 4,2 %, son niveau le plus élevé en plus de cinq ans, soit depuis le deuxième trimestre de 2001 (4,4 %).

Aux États-Unis, on assiste à un assouplissement de la politique monétaire à partir du début de 2001. De janvier 2001 à juin 2003, le taux interbancaire américain diminue à 13 reprises, passant de 6,50 % à 1,00 %, son plus bas niveau en 45 ans, soit depuis juillet 1958. En 2004, la croissance se faisant plus soutenue et l'inflation plus élevée, le taux interbancaire américain recommence à monter. À partir de juin 2004, il augmente à 17 reprises et se situe à 5,25 % en juin 2006. Il n'a pas bougé depuis, la Réserve fédérale faisant une pause compte tenu du ralentissement économique au deuxième trimestre.

Figure 6.2
Évolution du taux d'intérêt et de l'IPC¹, au Québec et au Canada, de 1994 à 2006



1. Pour l'IPC, les taux de croissance trimestriels sont exprimés en fonction des trimestres correspondants de l'année précédente (1992 = 100).

Pendant ce temps, on assiste à une forte détente monétaire au Canada à la suite du ralentissement économique et des effets négatifs des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Ainsi, le taux cible de financement à un jour diminue à 10 reprises, passant de 6,00 % au début de 2001 à 2,00 % le 15 janvier 2002, son plus bas niveau depuis septembre 1960.

Par la suite, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, les taux sont à la hausse au Canada. En effet, en raison d'une reprise économique plus forte que prévu et de l'importante détente monétaire, le taux cible monte à cinq reprises et atteint 3,25 % le 15 avril 2003. Cependant, cette tendance à la hausse n'est que de courte durée. En raison du ralentissement économique au Canada, le taux diminue de nouveau à cinq reprises et atteint 2,00 % le 13 avril 2004, soit le niveau de janvier 2002 et le plus bas depuis 1960. Le taux remonte à deux reprises en septembre et octobre 2004 (2,25 % et 2,50 % respectivement) en raison d'une demande extérieure plus vigoureuse qu'anticipé et pour réduire les pressions inflationnistes. Par la suite, il faudra près d'un an avant que la Banque du Canada n'augmente de nouveau le taux en raison des risques d'inflation à la suite de la montée rapide des cours mondiaux de l'énergie. De septembre 2005 à mai 2006, le taux cible augmente à sept reprises, passant de 2,50 % à 4,25 %.

De 1998 à 2002, le dollar canadien diminue régulièrement pour atteindre son creux historique de 61,8 cents au début de 2002. Par la suite, le dollar s'apprécie de façon importante; il grimpe à 71,4 cents en 2003, à 76,8 cents en 2004 et à 82,5 cents en 2005, son niveau le plus haut depuis 1992 (82,8 cents). Le dollar continue de monter en 2006 et se situe à ses plus hauts niveaux en près de 30 ans. Pour l'ensemble des neuf premiers mois de l'année 2006, le dollar se situe à 88,3 cents américains, son plus haut niveau depuis 1977 (94,0 cents).

Au cours des trois premiers trimestres de 2006, l'indice de référence¹³ au Canada se situe sous la

13. L'indice de référence est l'indice utilisé par la Banque du Canada; il exclut de l'IPC global les huit composantes les plus volatiles ainsi que l'effet des taxes indirectes.

cible de 2 % fixée par la Banque du Canada, ce qui dénote peu de pressions inflationnistes. De plus, les prix du pétrole connaissent un important recul depuis leur sommet atteint en juillet.

Selon les prévisions, il y aurait une baisse du taux d'inflation. En effet, les analystes situent le taux d'inflation entre 1,7 % et 2,3 % en 2006 et entre 1,3 % et 2,0 % en 2007. Quant aux taux d'intérêt et au taux de change, les avis sont partagés. Les taux d'intérêt à court terme se situeraient entre 4,0 % et 4,1 % en 2006 et entre 3,6 % et 4,2 % en 2007. Quant au taux de change, les prévisions évaluent le dollar entre 87,7 cents et 88,7 cents américains en 2006 et entre 82,0 et 91,1 cents en 2007.

IMPACT NET DES ÉLÉMENTS DU PIB

Le tableau ci-dessous permet de connaître la contribution nette qu'ont pu avoir sur la variation du PIB les différents éléments qui le composent. Ce tableau montre comment chaque composante a pu augmenter ou diminuer la croissance du PIB au Québec en 2004 et 2005 selon son poids. Ainsi, deux groupes d'éléments s'y retrouvent. Le premier concerne la demande intérieure finale (consommation, investissements, dépenses publiques) et le second regroupe les exportations nettes (exportations moins importations), la variation des stocks et la divergence statistique. En 2005, la contribution de la demande intérieure finale à la variation du PIB a été de 2,86 %, alors qu'elle était de 4,69 % en 2004. La contribution des autres éléments à la croissance du PIB était négative tant en 2005 (- 0,68 %) qu'en 2004 (- 2,14 %).

**Contribution¹ à la variation en pourcentage du PIB aux prix du marché, Québec, 2004 et 2005
(en \$ enchaînés de 1997)**

	2004	2005
	%	
Éléments A		
<u>Demande intérieure finale</u>		
Dépenses de consommation	1,84	2,06
Dépenses publiques courantes	0,56	0,29
Investissements des administrations publiques	0,18	0,39
Investissements des entreprises	2,11	0,11
Total (Éléments A)	4,69	2,86
Éléments B		
<u>Autres éléments</u>		
Variation des stocks	0,22	0,79
Exportations nettes	- 2,31	- 1,47
Divergence statistique	- 0,05	0,00
Total (Éléments B)	- 2,14	- 0,68
PIB (Éléments A + Éléments B)	2,55	2,18

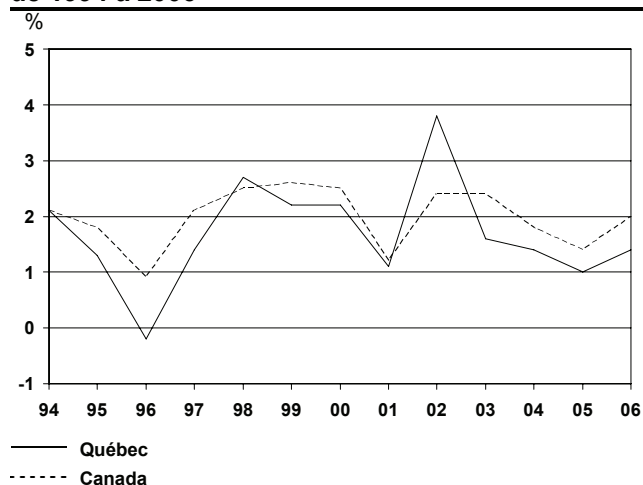
1. La contribution de chaque élément à la variation en pourcentage du PIB est calculée par l'Institut de la statistique du Québec. Ce calcul est nécessaire depuis que l'indice en chaîne de Fisher est utilisé pour déflater le PIB et ses composantes. Par cette méthode, la somme des composantes peut différer des totaux partiels et des totaux à cause de la fréquence de l'enchaînement.

Le marché du travail¹⁴

L'emploi et le chômage

L'emploi au Québec a connu une faible croissance en 2006, légèrement plus élevée que celle observée au cours de l'année 2005, mais identique à celle notée en 2004. Ainsi, au cours des neuf premiers mois de 2006, le nombre d'emplois a augmenté de 50 900 (1,4 %) par rapport à la même période de 2005, pour se fixer à un sommet historique de 3 757 900 en données désaisonnalisées. En 2005, l'emploi s'élevait à 3 717 300 avec la création de 36 800 emplois (1,0 %). Le rythme de croissance de l'emploi observé en 2004 (1,4 %; 51 700 emplois), en 2005 et durant les neuf premiers mois de 2006 est beaucoup plus faible que celui enregistré en 2002 (3,8 %); 129 700 emplois s'étaient en effet rajoutés au cours de cette année exceptionnelle.

Figure 6.3
Croissance de l'emploi, au Québec et au Canada, de 1994 à 2006¹



1. Pour les neuf premiers mois de 2006, en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Pour les neuf premiers mois de 2006, le taux de croissance de l'emploi au Québec est plus faible que celui enregistré au Canada (2,0 %, soit 315 900 emplois additionnels). La situation était semblable en 2005, alors que la croissance en

pourcentage de l'emploi au Québec (1,0 %) était inférieure à celle enregistrée au Canada (1,4 %, soit 222 700 nouveaux emplois). Cela était également le cas en 2003 et 2004.

La création d'emplois en 2006 s'est essentiellement faite au troisième trimestre (0,5 %), une stagnation étant notée au premier et au deuxième trimestre (0,0 % et 0,1 %). En septembre 2006, l'emploi a franchi un seuil historique, se fixant à 3 777 300. Ainsi, lorsque comparé au mois de décembre de l'année précédente, l'emploi au Québec s'accroît de 22 300 (0,6 %) au cours des neuf premiers mois de 2006. Toujours en comparaison avec décembre 2005, l'emploi a augmenté de plus du double au Canada, soit de 1,3 % ou 210 300 emplois de plus.

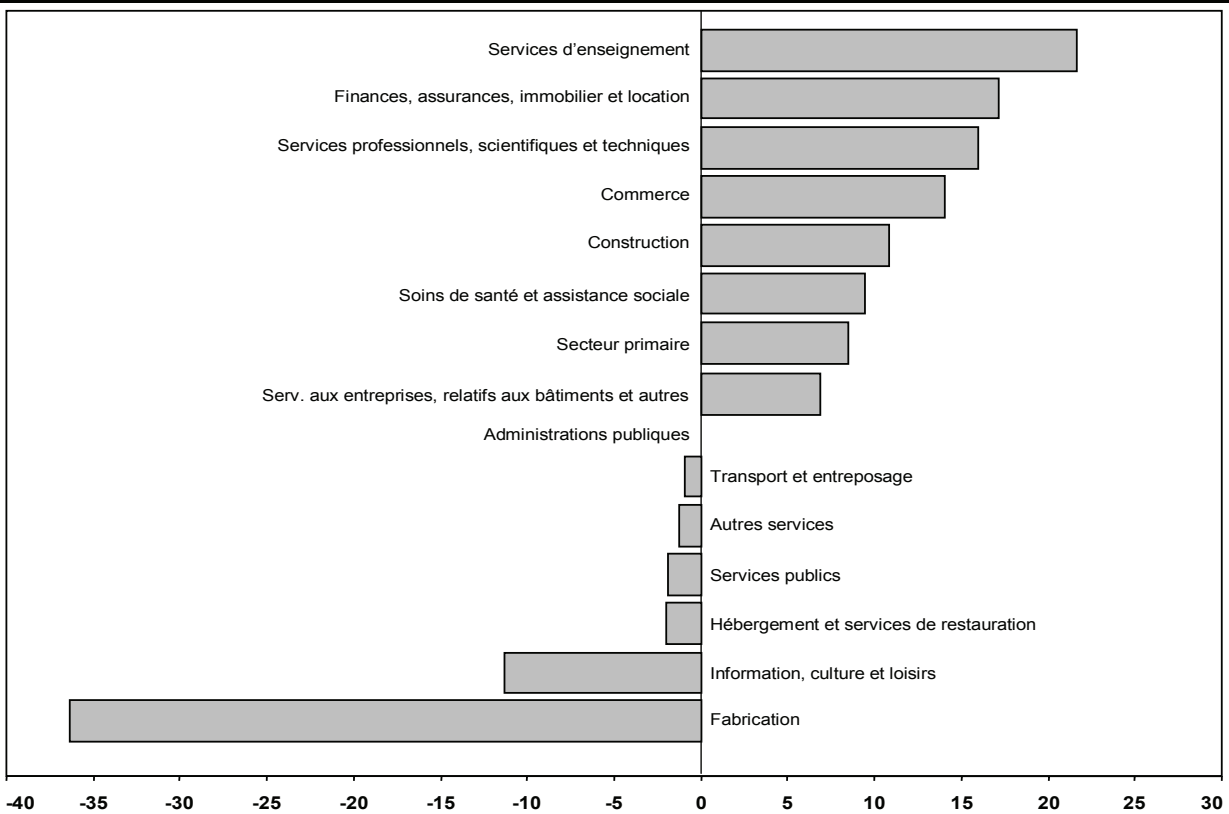
La création nette d'emplois au cours des trois premiers trimestres de 2006 par rapport à la même période de 2005 se retrouve uniquement dans le secteur des services¹⁵ (69 900 emplois de plus), alors qu'on enregistre 19 000 emplois de moins dans le secteur de la production de biens. La situation dans le secteur des biens renoue avec celle de 2003 et 2004 où des baisses avaient été notées, alors qu'on enregistrerait un certain gain l'an passé (12 600). Sur une base annuelle, la croissance de l'emploi dans ce secteur a été de seulement 3,5 % entre 1976 et 2005, alors que celle dans les services a été de 69,3 %. En conséquence, la part des emplois du secteur des biens s'est rétrécie fortement, passant d'un peu plus du tiers (35,2 %) à moins du quart des emplois (24,9 %) durant cette période.

Comme le montre la figure 6.4, pour les neuf premiers mois de 2006, toujours comparé par rapport à la même période de 2005, les pertes d'emplois les plus importantes se concentrent dans le secteur de la fabrication (- 36 400 emplois) et dans le domaine de l'information, de la culture et des loisirs (- 11 300). Les principaux gains d'emplois se retrouvent dans le secteur des services d'enseignement (21 700), dans le domaine de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location (17 200), dans le

14. Les données sur le marché du travail sont fournies à l'annexe G.

15. La variation de l'emploi selon le secteur d'activité doit être interprétée avec prudence compte tenu de la variabilité des données, même si celles-ci sont désaisonnalisées.

Figure 6.4

Variation de l'emploi au Québec, par secteur d'activité, neuf premiers mois de 2006¹ (en milliers)

1. Variation calculée en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (16 000) et dans le secteur du commerce (14 100).

En 2005, la création d'emplois se retrouvait tant dans le secteur de la production de biens que dans celui des services (respectivement 12 600 et 24 300 nouveaux emplois). Si on enregistrait des gains dans le secteur des biens, c'est grâce à la croissance observée dans la construction et le secteur primaire, alors que la fabrication perdait 14 500 emplois. Dans la foulée de ce recul, le secteur du commerce est devenu, pour la première fois, le secteur où l'on retrouve le plus d'emplois (619 600, soit 16,7 % de l'emploi total), supplantant ainsi la fabrication (615 700) qui, historiquement, a toujours regroupé le plus de personnes en emploi. En raison du recul de 22 000 emplois additionnels dans la fabrication entre les mois de janvier et septembre 2006, la part de ce

secteur continue à diminuer. La moyenne des neuf premiers mois de 2006 se fixe à 584 300 emplois dans ce secteur, soit 15,5 % de l'emploi total, un niveau plancher par rapport au sommet du début de la série chronologique en 1976 (23,2 %). La baisse de la représentativité du secteur de la fabrication résulte d'un rythme de croissance plus faible dans celui-ci que dans les autres secteurs regroupant un nombre important de travailleurs. Il convient toutefois de noter que, pour les neuf premiers mois de 2006, la fabrication reste l'un des deux secteurs les plus peuplés en termes d'emplois, avec celui du commerce, qui maintient sa part à 16,7 %.

Au cours des trois premiers trimestres de 2006, plusieurs secteurs connaissent des gains d'emplois qui s'ajoutent à ceux observés au cours de l'année 2005. Il s'agit des secteurs primaire, de la

construction, du commerce, de la finance, de l'assurance, de l'immobilier et de la location, des services professionnels, scientifiques et techniques, des services aux entreprises et des services relatifs aux bâtiments, des services d'enseignement ainsi que des soins de santé et de l'assistance sociale. La situation diffère dans les services publics, la fabrication, le secteur du transport et de l'entreposage ainsi que dans celui des autres services où de nouvelles pertes s'observent au cours des neuf premiers mois de 2006 et qui viennent s'ajouter à celles de 2005. Enfin, il convient de noter que, contrairement aux gains constatés en 2005 dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs ainsi que dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration, des pertes ont été enregistrées au cours des neuf premiers mois de 2006. Par ailleurs, l'emploi reste stable dans les administrations publiques tant en 2005 qu'au cours des trois premiers trimestres de 2006.

Parmi les variations sectorielles du nombre d'emplois, certaines sont plus importantes à suivre que d'autres, compte tenu du fait qu'elles touchent des secteurs où un nombre important de travailleurs sont concentrés. Cela est particulièrement le cas des secteurs de la fabrication, du commerce ainsi que des soins de santé et de l'assistance sociale qui, ensemble, emploient 45,2 % des travailleurs en 2005. Cette part est moins prononcée dans l'ensemble du Canada, où 40,3 % de l'emploi total se retrouve dans ces trois secteurs.

Pour les neuf premiers mois de 2006, tant l'emploi à temps plein que celui à temps partiel augmentent. Le taux de croissance de l'emploi à temps partiel (3,2 %) est supérieur à celui de l'emploi à temps plein (1,0 %); toutefois, en termes de nouveaux emplois, on en dénombre plus à temps plein (29 300) qu'à temps partiel (21 500)¹⁶. L'emploi à temps plein atteint même son niveau le plus élevé depuis le début de la série chronologique en 1976 avec 3 067 000 emplois. La croissance de l'emploi à temps plein en 2006 fait suite à celle de 2005 (1,0 %); à ce moment, l'emploi à temps plein

augmentait sensiblement au même rythme que l'emploi à temps partiel (0,8 %). Les années 2005 et 2006 renouent avec la période 2000 à 2003 au cours de laquelle tant l'emploi à temps plein que celui à temps partiel progressaient. Durant cette période, l'emploi à temps partiel connaissait des taux de croissance (2,6 % à 8,2 %) supérieurs à ceux de l'emploi à temps plein (0,7 % à 2,9 %), ce qui est le cas en 2006.

Parmi les emplois créés en 2006, près de six nouveaux emplois sur dix bénéficient aux hommes. Ainsi, pour les neuf premiers mois de l'année, l'emploi augmente de 1,5 % chez ceux-ci (29 500 emplois de plus) et de 1,2 % (21 300 additionnels) chez les femmes. Cette situation est à l'inverse de celle observée depuis 1999 alors que la création d'emplois avantagait toujours les femmes. En 2005, la croissance de l'emploi féminin est de 1,4 % (24 400 emplois supplémentaires), soit plus du double de celle de l'emploi masculin (0,6 %; 12 000 emplois). Pour les trois premiers trimestres de 2006, les nouveaux emplois chez les hommes sont à temps plein (1,5 %; 25 400 emplois) comme à temps partiel (1,8 %; 4 100 emplois). Chez les femmes, par contre, l'emploi à temps plein varie peu (0,3 %; 3 900 emplois), alors que celui à temps partiel progresse fortement (3,9 %; 17 500 emplois). Sur ce plan, le portrait observé en 2006 diffère de ce qui est constaté en 2005 et au cours des années précédentes, alors que la croissance de l'emploi à temps plein était, de manière générale, beaucoup plus forte chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, en 2005, l'emploi à temps plein affichait des hausses respectives de 2,1 % et 0,3 % chez les femmes et les hommes. Ces hausses étaient combinées à des variations inverses selon le sexe dans l'emploi à temps partiel, soit de 3,6 % chez les hommes et de -0,6 % chez les femmes. Entre 2001 et 2005, l'emploi à temps plein s'est accru de 67 600 chez les hommes comparativement à 126 600 chez les femmes. Parmi l'ensemble des emplois féminins qui se sont ajoutés durant cette période, un peu plus de 7 sur 10 étaient à temps plein.

Pour les neuf premiers mois de 2006, en comparaison avec la même période de 2005, l'emploi des personnes âgées de 25 ans et plus

16. En raison de l'arrondissement des données le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

connaît une croissance de 1,6 %, alors que celui des personnes âgées de 15 à 24 ans recule faiblement (- 0,2 %). Ainsi, les travailleurs âgés de 25 ans et plus gagnent 51 700 emplois, conséquence d'une augmentation de 36 500 emplois à temps plein et de 15 200 à temps partiel. En 2005, sur une base annuelle, ces travailleurs profitaient de 43 600 nouveaux emplois, dont près de 90 % à temps plein (39 000) et le reste à temps partiel. Les jeunes, quant à eux, subissent une très légère perte d'emplois (900 pour les 15-24 ans) au cours des neuf premiers mois de 2006, résultat de la perte de 7 200 emplois à temps plein, mais de la création de 6 300 emplois à temps partiel. Cela fait suite à la perte nette de 6 700 emplois, tous à temps plein (- 7 500), qu'a connu ce groupe en 2005. Compte tenu de ces pertes d'emplois, les jeunes voient leur part dans l'emploi total passer de 15,0 % en 2004, à 14,7 % en 2005 et à 14,4 % pour les neuf premiers mois de 2006.

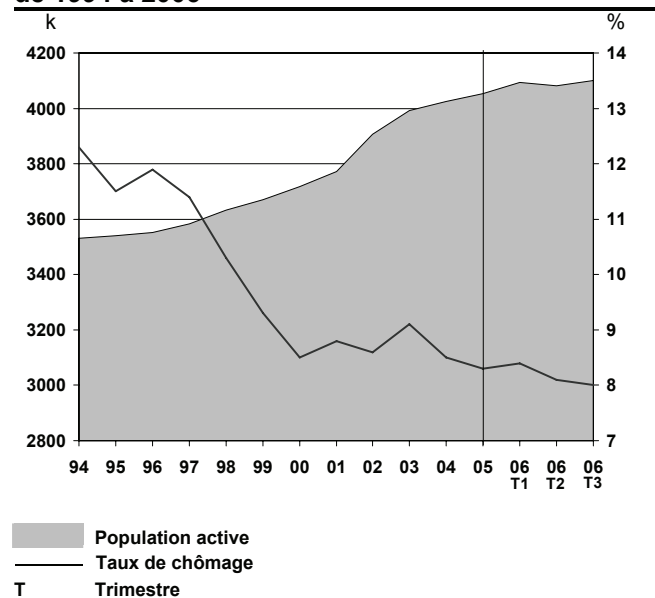
L'analyse différenciée selon le sexe montre une répartition différente de la création d'emplois entre les groupes d'âge pour les neuf premiers mois de 2006. Pour cette période, les nouveaux emplois féminins bénéficient uniquement aux femmes de 25 ans et plus (27 600 emplois), alors que les jeunes en perdent 6 300. En ce qui concerne les hommes, on note des gains d'emplois pour les deux groupes d'âge. Les hommes de 25 ans et plus en profitent toutefois plus (24 100 emplois), puisque près de quatre emplois sur cinq leur reviennent, alors qu'on n'enregistre que 5 400 emplois additionnels chez les jeunes hommes. En 2005, pour les deux sexes, seules les personnes de 25 ans et plus gagnaient des emplois tandis que les jeunes en perdaient.

Après s'être maintenu sous la barre des 9 % durant la période 2000 à 2002, le taux de chômage s'élève à 9,1 % en 2003 en raison de la croissance de la population active plus forte que celle de l'emploi. Toutefois, la situation s'inverse de nouveau dès 2004. Cette année-là, l'emploi augmente (1,4 %) à un rythme supérieur à celui de la population active (0,8 %), ce qui entraîne une baisse importante du nombre de chômeurs (- 5,6 %). Le taux de chômage diminue en conséquence pour s'établir à 8,5 %. La baisse se poursuit en 2005 et au cours des neuf premiers mois de 2006, bien qu'à un rythme

moindre qu'entre 2003 et 2004, toujours en raison de l'augmentation de l'emploi plus forte que celle de la population active. Le taux de chômage s'établit ainsi à 8,3 % en 2005 et à 8,2 % pour les neuf premiers mois de 2006. Si ce taux se maintenait pour l'ensemble de l'année, cela constituerait un nouveau seuil historique annuel. En 2006, le taux de chômage mensuel le plus bas est observé en mai et en août (7,9 % dans les deux cas), rejoignant presque son niveau le plus bas enregistré en mars 1976 (7,8 %).

Au premier trimestre de 2006, une hausse de la population active est observée (0,3 %), alors que l'emploi stagne (0,0 %). Le taux de chômage augmente donc à 8,4 %, comparativement à 8,2 % au quatrième trimestre de 2005. Il diminue au deuxième trimestre de l'année (8,1 %), l'emploi restant stable (0,1 %) et la population active affichant une décroissance (- 0,3 %) (voir figure 6.5). Ces variations du taux de chômage au cours du premier semestre de 2006 sont donc le reflet d'un marché du travail léthargique. Au troisième trimestre, l'emploi (0,5 %) comme la population active renouent avec la

Figure 6.5
Population active et taux de chômage, au Québec, de 1994 à 2006

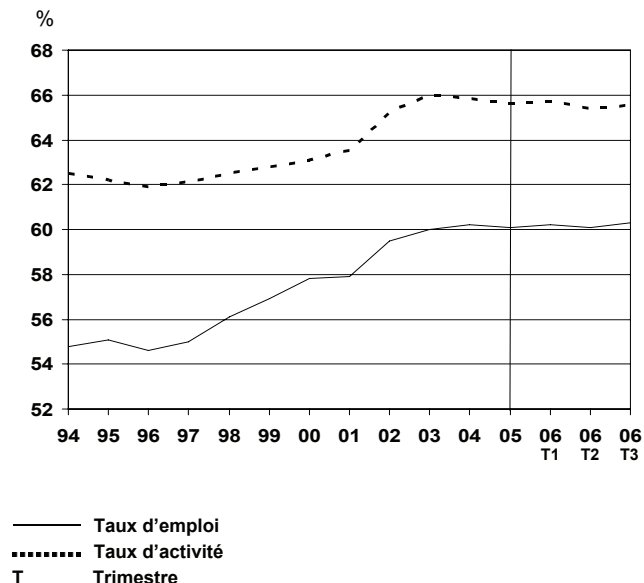


croissance, bien que celle-ci soit contenue. Le taux de chômage diminue ainsi de 0,1 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent, pour se fixer à 8,0 %.

La population active a fait du surplace en première moitié d'année, n'enregistrant aucune différence significative entre le dernier trimestre de 2005 (4 081 700 personnes) et le deuxième trimestre de 2006 (4 080 800 personnes). La croissance de 0,5 % observée au troisième trimestre de 2006 permet à la population active d'atteindre le niveau de 4 101 500 personnes. En septembre, elle se fixe même à 4 107 800 personnes, enregistrant un nouveau sommet historique mensuel. Pour l'ensemble des neuf premiers mois de 2006, la population active croît de 1,2 % pour se fixer à 4 091 600 personnes en moyenne, demeurant ainsi au-dessus du niveau historique annuel de 4 052 700 personnes enregistré en 2005.

De façon générale, le taux d'emploi (proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un emploi) progresse de manière constante entre 1996 (54,6 %) et 2004 alors qu'il atteint son niveau le plus élevé depuis le début de la série chronologique en 1976, soit 60,2 %. En avril 2004, le taux d'emploi enregistre un sommet à 60,6 %. Malgré un léger recul, le taux d'emploi se maintient au-dessus de la barre des 60 % en 2005 (60,1 %) et retrouve, pour les neuf premiers mois de 2006, son niveau historique de 2004, à 60,2 %. Sur une base trimestrielle, le taux d'emploi demeure élevé au premier trimestre de l'année (60,2 %), recule faiblement au deuxième (60,1 %) et progresse à nouveau au troisième trimestre (60,3 %). Il est à noter qu'en 2002, l'écart entre le taux d'emploi du Québec (59,5 %) et celui du Canada (61,7 %) s'établit à 2,2 points de pourcentage, ce qui constitue un record depuis le début de la série chronologique de 1976. Historiquement, cet écart a toujours été supérieur à 3 points. Depuis 2003, l'écart augmente à nouveau mais demeure de moindre amplitude par rapport aux années antérieures à 2002. La différence est de 2,6 points de pourcentage en 2005 et de 2,7 points pour les neuf premiers mois de 2006.

Figure 6.6
Taux d'emploi et taux d'activité, au Québec, de 1994 à 2006



Le taux d'activité (proportion des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi ou étant au chômage) diminue pour une troisième année consécutive après une période de croissance continue sur sept ans. Il était en effet passé de 61,9 % en 1996 à 63,5 % en 2001 et à 65,2 % en 2002 pour finalement s'établir à 66,0 % en 2003, un record historique depuis 1976. La baisse observée en 2004 (65,8 %) et en 2005 (65,6 %) se poursuit en 2006 alors que le taux d'activité se fixe à 65,5 % pour les neuf premiers mois de l'année. Sur une base trimestrielle, le taux d'activité s'est maintenu à un niveau élevé au premier trimestre de l'année (65,7 %) et a reculé au second (65,4 %) pour augmenter légèrement au troisième (65,5 %). L'écart entre le taux d'activité du Québec et celui du Canada se maintient en dessous des deux points de pourcentage pour les neuf premiers mois de 2006 (1,7 point de pourcentage). C'est en 2002 qu'il était passé pour la première fois sous cette barre et il y demeure depuis. En 2003, l'écart le plus faible depuis 1976 était noté, à 1,5 point de pourcentage.

Pour l'ensemble de 2006, les analystes prévoient une croissance de l'emploi variant de 1,1 % à 1,3 %. Le taux de chômage se fixerait entre 8,1 % et 8,3 %. En 2007, les prévisionnistes s'attendent à un ralentisse-

ment de la création d'emplois, le taux de croissance attendu variant entre 0,5 % et 1,0 %. Le taux de chômage augmenterait légèrement en 2007; il se situerait dans une fourchette allant de 8,3 % à 8,4 %.

La rémunération

Le taux de croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne (en termes nominaux) s'établit à 2,8 % en 2005, en nette progression par rapport aux augmentations de 2,0 % et 1,8 % enregistrées respectivement en 2003 et 2004. Le taux de 2005 rejoint pratiquement celui observé en 2002 (2,9 %) et devient ainsi le deuxième plus élevé depuis 1992 (3,9 %). Pour les huit premiers mois de 2006, la rémunération hebdomadaire moyenne croît sensiblement au même rythme qu'en 2005, soit de 2,7 %. Sur une base trimestrielle, la rémunération hebdomadaire moyenne augmente légèrement au premier trimestre (0,4 %) et plus fortement au second (0,8 %).

En termes réels¹⁷, la croissance de 0,9 % observée pour les huit premiers mois de 2006 est égale à celle notée en 2005. Elle demeure cependant moins importante que la hausse observée en 2002 (1,1 %), mais nettement plus élevée que celles de 2003 (0,4 %) et de 2004 (0,3 %). La croissance de la rémunération réelle accélère en 2006 d'un trimestre à l'autre, passant de 0,2 % au premier trimestre de l'année à 0,5 % au deuxième.

Pour les huit premiers mois de 2006, le nombre d'heures hebdomadaires travaillées par les employés salariés, en excluant le temps supplémentaire, se maintient au niveau où il était en 2005, soit 37,5 heures. Ce nombre est passé de 36,0 heures en 1996 à 37,9 heures en 2001 et 2002, niveau le plus haut atteint depuis le début de la série statistique (1984). Il s'est fixé à 37,8 heures en 2003 et 2004. Sur une base trimestrielle, le nombre d'heures travaillées par semaine était de 37,3 au premier trimestre de 2006 et de 37,4 au deuxième trimestre de l'année.

17. Comme cela est précisé à l'annexe G, les calculs en termes réels sont réalisés en utilisant l'indice implicite des prix des dépenses personnelles en biens et services.

Selon les prévisions, l'augmentation de la rémunération hebdomadaire moyenne (en termes nominaux) se situerait entre 2,7 % et 3,1 % pour l'ensemble de l'année 2006. Le taux de croissance serait plus faible en 2007, variant de 2,2 % à 2,6 %, tout en se maintenant au-dessus de la barre des 2 %.

Ce chapitre présente les tendances concernant les taux de croissance salariale octroyés aux travailleurs québécois. Il se divise en trois sections. La première porte sur les taux d'augmentation en vigueur, d'une part pour les employés syndiqués et d'autre part pour les non-syndiqués¹. Dans la deuxième section, il est question du pouvoir d'achat, alors que la troisième fournit de l'information sur les perspectives salariales en deux volets. Le premier aborde les taux d'augmentation accordés dans les conventions collectives selon leur date de signature; une attention particulière est portée aux années 2005 et 2006, et une analyse des conventions signées entre 1989 et 2006 est également présentée. Le deuxième volet aborde les perspectives salariales calculées par l'Institut pour l'ensemble de 2006 et pour 2007 sur la base des clauses salariales en vigueur.

1. Les méthodologies relatives aux calculs des taux de croissance chez les travailleurs syndiqués et les non-syndiqués sont différentes. La comparaison des résultats doit donc se faire en tenant compte de cette limite.

La croissance salariale observée

L'analyse de la croissance salariale observée comprend deux volets. Le premier concerne les augmentations salariales accordées aux employés syndiqués, alors que le deuxième traite de celles octroyées aux employés non syndiqués. Dans ces deux volets, les résultats de 2006 ainsi que ceux de 2005 sont présentés et mis en relation avec ceux des années précédentes. L'analyse porte surtout sur les deux dernières années, soit 2005 et les trois premiers trimestres de 2006, mais englobe aussi la décennie 1990 et le début des années 2000. Les figures comprennent les résultats de 1989 à 2006² en ce qui concerne les employés syndiqués.

Les salariés syndiqués

La croissance salariale en 2005 et 2006

L'analyse des taux d'augmentation des clauses salariales en vigueur³ permet de mesurer, pour une année donnée, les augmentations attribuées aux échelles salariales dans les conventions collectives sans tenir compte de la date de signature. Ainsi, toutes les conventions collectives en vigueur, peu importe l'année de signature, sont prises en compte. Cette analyse distingue les employés syndiqués de l'administration québécoise et les autres salariés québécois syndiqués des différents secteurs du marché du travail⁴ (voir tableau 7.1).

Les résultats de 2006 sont préliminaires⁵. Ils se rapportent aux conventions collectives déposées au ministère du Travail, enregistrées dans la banque de

données durant les trois premiers trimestres de 2006 et ayant une clause salariale en vigueur au 15 décembre 2006. Certaines conventions collectives ne font donc plus partie de la banque, ayant expiré avant le 15 décembre 2006.

Tableau 7.1
Croissance nominale en vigueur, employés syndiqués québécois, en 2005 et 2006

	2005	2006
	%	
Ensemble des salariés québécois ¹	1,1	2,3
Administration québécoise	0,0	2,0
Autres salariés québécois	2,4	2,7
Privé	2,5	2,8 ²
« Autre public »	2,2	2,4
Entreprises publiques québécoises	2,0	2,2
Universitaire	1,2 ³	2,6
Municipal	2,4	2,4
Fédéral	2,4	2,5

1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données du ministère du Travail au cours des trois premiers trimestres de 2006 (données préliminaires). Dans l'administration québécoise, le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (Projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43).

2. Ce taux est influencé par les conventions en vigueur dans le secteur de la construction. Sans ces conventions, le taux du secteur privé serait de 2,3 %.

3. Ce taux est influencé par 12 conventions qui comportent un gel des échelles salariales.

En décembre 2005, le gouvernement a adopté la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (Projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43)⁶. Cette loi spéciale prévoit les conditions de travail dans le secteur public jusqu'en 2010⁷. Les paramètres salariaux prévus par la Loi sont les suivants : un gel des échelles salariales en 2004 et 2005 puis, de 2006 à 2009 inclusivement, des taux d'augmentation de 2 % le 1^{er} avril de chaque année.

2. Pour les annexes, la période choisie débute en 1986 puisque les données de l'administration québécoise ne sont disponibles qu'à partir de cette année-là.

3. Les résultats détaillés sont présentés à l'annexe K.

4. Les différents secteurs pour lesquels des résultats sont fournis sont définis à la section sur la méthodologie au début du rapport.

5. Le tableau V de la section sur la méthodologie présente le nombre de conventions collectives, le nombre de salariés sur lesquels sont basés ces résultats ainsi que la représentativité de ces données.

6. Afin d'alléger le texte, le terme « Loi » sera utilisé et fait toujours référence à la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (Projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43).

7. La plupart des conventions collectives des secteurs de l'éducation, de la fonction publique ainsi que de la santé et des services sociaux venaient à échéance le 30 juin 2003.

Les données enregistrées dans la banque du ministère du Travail au cours des trois premiers trimestres de 2006 ne prennent pas en compte l'ensemble des salariés de l'administration québécoise visés par la Loi. En effet, seulement 12 ententes de ce secteur ont été déposées et enregistrées jusqu'à maintenant. Ces conventions, presque toutes rattachées au sous-secteur de la santé et des services sociaux, regroupent 207 687 salariés, ce qui représente un faible pourcentage du nombre total de salariés couverts par la Loi (508 663 salariés⁸), soit 40,8 %. Afin de dégager un portrait plus juste des tendances salariales sur le marché du travail, l'Institut a calculé les taux de croissance pour l'ensemble des salariés syndiqués en se basant, pour ce qui est de l'administration québécoise, sur le nombre de salariés visés par la Loi. Les résultats prennent donc en compte 888 151 salariés syndiqués : 508 663 dans l'administration québécoise, 264 013 dans le secteur privé et 115 475 dans le secteur « autre public ».

L'Institut a donc ajouté dans ses traitements statistiques 300 976 salariés au secteur de l'administration québécoise. Pour ces employés, les taux d'augmentation aux échelles salariales accordés en vertu de la Loi ont été attribués, soit un gel en 2005 et 2 % en 2006. Selon cette approche, les ajustements salariaux versés les 21 novembre 2003, 2004 et 2005 à titre d'avance sur les correctifs d'équité salariale ainsi que les ajustements salariaux versés depuis 2002 aux enseignants du primaire et du secondaire en raison d'un nouvel horaire de travail ne sont pas retenus⁹. Lorsque tous ces ajustements salariaux auront été enregistrés dans la banque, les taux d'augmentation pour 2005 et 2006 qui seront

8. Afin d'établir ce nombre, l'Institut a retenu les conventions usuellement présentes dans la banque et dont la taille correspond aux critères définis par le ministère du Travail, soit les conventions de plus de 100 cols bleus, de plus de 50 cols blancs ou de ces deux critères pris en compte simultanément pour les conventions dites « mixtes ».

9. De plus, en juin 2006, le gouvernement a conclu avec ses salariés une entente sur l'équité salariale. Cette entente prévoit des ajustements de salaire rétroactifs au 21 novembre 2001. Les échelles salariales ne sont pas encore ajustées au moment de la production de ce rapport. Par ailleurs, les versements reliés à la rétroactivité devraient commencer au cours de l'année 2007.

calculés par le ministère du Travail pourraient être différents.

Selon l'approche retenue, les québécois syndiqués obtiennent, dans l'ensemble, une croissance nominale de leur échelle salariale de 2,3 % en 2006. Cette augmentation est deux fois supérieure à celle observée en 2005 (1,1 %). Cette situation s'explique essentiellement par le fait qu'en 2005, les échelles salariales des salariés de l'administration québécoise sont gelées. Comme cela a été mentionné plus haut, les données utilisées pour 2006 reposent sur 888 151 salariés, soit 96,7 % du nombre de salariés potentiellement couverts par la banque de conventions collectives.

Les clauses salariales des ententes en vigueur en 2006 chez les salariés québécois syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise octroient un taux nominal d'augmentation supérieur à celui observé en 2005 (2,7 % contre 2,4 %). Les données de 2005 prennent en compte un plus grand pourcentage des autres salariés québécois syndiqués potentiellement couverts par la banque (98,2 % en 2005 contre 92,2 % en 2006).

Dans le secteur privé, les clauses salariales accordent un taux nominal d'augmentation de 2,8 % en 2006 contre 2,5 % en 2005. Le taux supérieur de 2006 s'explique par quatre conventions du secteur de la construction qui comptent 30,3 % de l'effectif du secteur privé et qui comportent des taux d'augmentation de 3,7 % et 3,8 %. Par ailleurs, les résultats de 2006 prennent en compte 92 % de l'effectif syndiqué potentiellement couvert par la banque dans le secteur privé, contre 97 % en 2005.

Le secteur « autre public » affiche également un taux nominal d'augmentation plus fort en 2006 qu'en 2005 (2,4 % contre 2,2 %). Les données de 2006 prennent en compte 115 475 employés, soit 92,8 % de l'effectif potentiellement couvert par la banque¹⁰

10. En 2006, les salariés des secteurs municipal, « entreprises publiques québécoises », fédéral et universitaire comptent respectivement pour 42,9 %, 25,3 %, 22,8 % et 9,0 % des salariés du secteur « autre public ».

dans ce secteur. Parmi les sous-secteurs composant le secteur « autre public », trois affichent en 2006 une croissance de leur échelle salariale supérieure à celle de 2005. Il s'agit des entreprises publiques québécoises (2,2 % en 2006 et 2,0 % en 2005), du secteur universitaire (2,6 % et 1,2 %) ¹¹ et du secteur fédéral (2,5 % et 2,4 %). Un taux d'augmentation salariale identique est enregistré dans le secteur municipal en 2005 et 2006 (2,4 %).

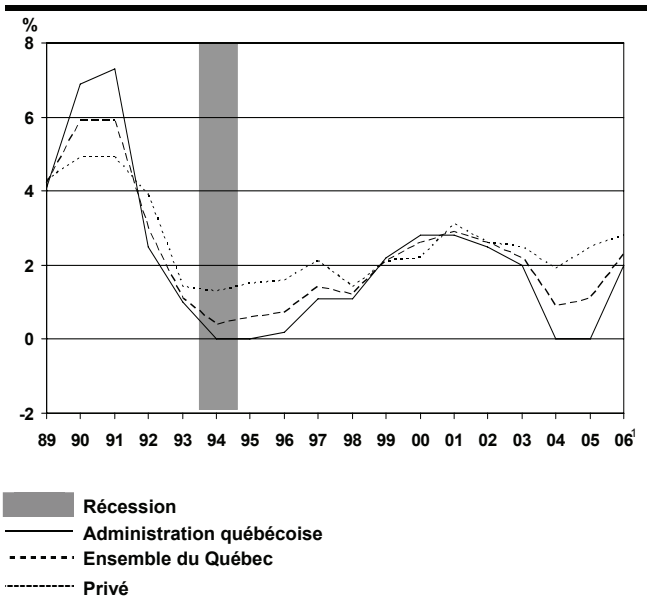
L'évolution de la croissance salariale

De 1992 à 1994, les salariés syndiqués des secteurs considérés ont généralement vu la croissance nominale de leur salaire s'affaiblir (voir figures 7.1a et 7.1b). Au cours des années suivantes, un regain est observé dans la majorité des secteurs, particulièrement dans les secteurs privé et municipal. En 1998, un fléchissement est noté dans plusieurs secteurs. Les secteurs « entreprises publiques québécoises » et universitaire ont toutefois connu une situation différente puisque la croissance était très faible de 1995 à 1997, ne montrant pas de signe de relance. Le regain ne s'est donc amorcé qu'en 1998 dans ces deux secteurs. Pour la plupart des secteurs étudiés, la tendance est à la hausse en 1999 et 2000. À partir de 2001, la croissance salariale est relativement stable dans la majorité des secteurs, se situant presque toujours aux environs de 2 % à 3 %.

En 1990 et 1991, l'administration québécoise affiche les taux d'augmentation salariale les plus importants parmi les secteurs considérés. Ces augmentations étaient respectivement de 6,9 % et de 7,3 % en incluant les relativités salariales (et autres rajustements salariaux). Lorsque ces rajustements ne sont pas pris en compte, les augmentations de base observées sont plutôt de 5,1 % et de 6,0 %. Ces croissances (avec ou sans relativités salariales) surpassent celles de 4,9 % notées dans le secteur privé pour ces deux années.

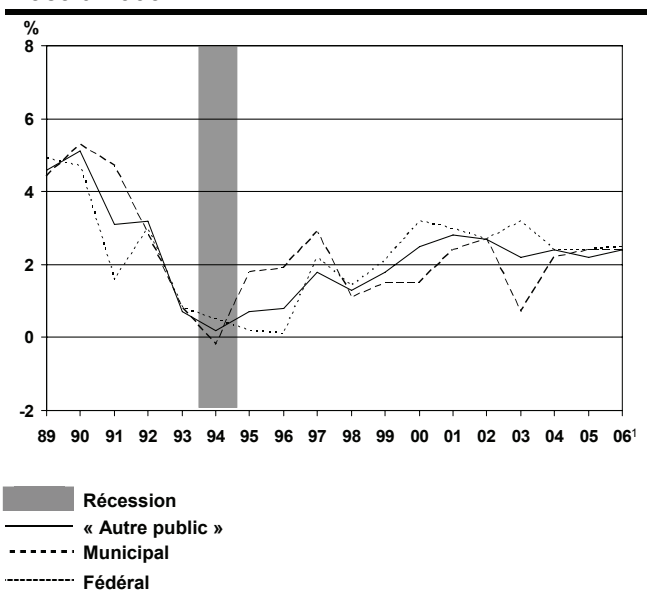
11. En 2005, 12 conventions (regroupant 2 350 salariés, soit 18,7 % de l'effectif du sous-secteur) présentent un gel de l'échelle salariale. Sans ces conventions, le taux est un peu plus élevé.

Figure 7.1a
Évolution de la croissance salariale nominale en vigueur, employés syndiqués québécois, de 1989 à 2006¹



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données aux trois premiers trimestres de 2006 (données préliminaires). Dans l'administration québécoise, le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (Projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43).

Figure 7.1b
Évolution de la croissance salariale nominale en vigueur, employés syndiqués québécois, de 1989 à 2006¹



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données aux trois premiers trimestres de 2006 (données préliminaires).

De 1992 à 1998, la situation inverse se produit, les taux de croissance du secteur privé étant toujours plus élevés que ceux observés dans l'administration québécoise.

Par contre, en 1999 et 2000, la croissance salariale (incluant divers rajustements) redevient plus élevée dans l'administration québécoise que dans le secteur privé. Pour ces années, l'administration québécoise affiche également des taux plus élevés que ceux observés dans chacun des autres secteurs, à l'exception des secteurs universitaire et fédéral en 2000. Entre 2001 et 2006, le secteur privé octroie des taux d'augmentation salariale plus importants que ceux constatés dans l'administration québécoise. En 2001, le taux de l'administration québécoise est équivalent ou supérieur à celui de trois secteurs, alors qu'au cours des années 2002 à 2006, l'administration québécoise affiche les taux les plus bas parmi tous les secteurs étudiés, à l'exception du secteur universitaire en 2002 et 2003 et du secteur municipal en 2003.

Pour mieux comprendre cette analyse comparative de la croissance salariale entre les divers secteurs, il faut se rappeler que les échelles salariales dans l'administration québécoise ont été gelées à la suite de l'adoption de lois de 1994 à 1996 inclusivement ainsi que du 1^{er} janvier 2004 au 31 mars 2006. Entre le 1^{er} juillet 1993 et le 30 juin 1995, les employés de ce secteur ont été soumis à la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et le secteur municipal (L.Q. 1993, chap. 37) qui prévoyait un gel des échelles salariales de deux ans ainsi qu'une réduction de la masse salariale de 1 %. Cette réduction concerne également le secteur universitaire, la plupart des entreprises publiques québécoises et plusieurs municipalités. Les résultats de 1993 à 1996 ne prennent pas en compte cette réduction puisqu'elle n'était pas intégrée aux échelles salariales¹².

12. Le montant forfaitaire de 0,5 % accordé en avril 1996 est également exclu du taux de 1996 parce qu'il vise à compenser les mesures de récupération appliquées d'octobre 1995 à mars 1996.

Les salariés non syndiqués

Les résultats présentés dans cette section sont tirés de données provenant de différentes enquêtes de planification salariale. Ces dernières couvrent surtout les employés non syndiqués du secteur privé. Les données relatives à 2006 ont été recueillies auprès de cinq maisons d'experts-conseils¹³. Les taux d'augmentation moyens sont calculés pour les échelles salariales et les salaires versés (voir tableau 7.2); ils touchent l'ensemble des catégories d'emplois considérées dans la partie I de ce rapport (professionnels, techniciens, employés de bureau, employés de service et ouvriers). Il faut mentionner qu'une hausse de l'échelle salariale correspond à l'augmentation de base octroyée aux employés. Pour sa part, une hausse des salaires versés regroupe toute croissance salariale provenant de révisions d'échelles, le cas échéant, et d'ajustements individuels (par exemple : progression dans les échelles, augmentation de salaire pour les employés non couverts par une échelle salariale, rémunération selon le rendement, bonis, montants forfaitaires, etc.).

En 2006, les salariés non syndiqués des catégories d'emplois considérées dans ce rapport bénéficient d'augmentations moyennes à leurs échelles salariales de 2,4 % selon trois des quatre firmes consultées. La dernière firme établit un taux moyen d'augmentation de 2,2 %. Les taux d'augmentation observés en 2005 s'échelonnaient de 2,0 % à 2,4 %. Les résultats de 2006 sont, selon deux des quatre sources consultées, identiques à ceux de 2005. Les deux dernières firmes présentent des taux d'augmentation supérieurs en 2006 à ceux de 2005.

Un examen de la décennie 1990 montre que les augmentations moyennes des échelles salariales ont diminué de 1990 à 1995. D'un maximum de 5,0 % en 1990, les hausses ont chuté à un minimum de 1,2 % en 1995. De 1996 à 2001, une reprise est notée puisque les augmentations moyennes atteignent un maximum de 2,7 %. Cette tendance à la

hausse ne se maintient pas en 2002. Selon chaque source, les augmentations octroyées cette année-là sont inférieures à celles de 2001. Par contre, en 2003, les augmentations sont plus élevées qu'en 2002 selon trois des quatre sources consultées. Entre 2004 et 2006, les taux sont relativement stables, variant de 2,0 % à 2,4 %.

En ce qui concerne les salaires versés en 2006, deux maisons d'experts-conseils calculent un taux d'augmentation moyen de 3,2 %, alors que les deux autres sources établissent le taux à 3,3 %. Les hausses salariales, en 2005, allaient de 2,9 % à 3,2 %.

Comme pour les augmentations relatives aux échelles de salaire, une tendance à la baisse est observée dans les hausses des salaires versés au cours de la période 1990-1994. Ces dernières sont passées d'un maximum de 5,9 % en 1990 à un minimum de 1,9 % en 1994. Une tendance à la hausse semble se dessiner par la suite, de 1995 à 2001. En 2002, une baisse notable est observée : les écarts entre les taux de 2001 et 2002 vont de 0,5 à 1,3 point de pourcentage. Les taux d'augmentation moyens des salaires versés en 2003 sont supérieurs à ceux de 2002. De 2004 à 2006, les taux sont similaires, variant entre 2,8 % et 3,3 %.

Même si les cadres ne font pas l'objet de la comparaison, il est intéressant de compléter avec les hausses qui leur sont accordées et ainsi présenter le portrait général des salariés non syndiqués. Cette catégorie d'emplois se voit accorder, en 2006, des augmentations d'échelles salariales variant de 2,1 % à 2,6 %, alors qu'en 2005, ces augmentations allaient de 2,0 % à 2,4 %. Selon les maisons d'experts-conseils, les hausses des salaires versés vont de 3,4 % à 4,3 % en 2006, alors qu'en 2005 elles variaient de 3,1 % à 4,4 %. En moyenne, pour les échelles salariales, les taux d'augmentation accordés aux cadres sont relativement similaires à ceux des autres salariés non syndiqués. En ce qui a trait aux salaires versés, la hausse moyenne est plus importante chez les cadres.

13. Les données pour la province de Québec fournies par la maison de prévisions Morneau-Sobeco ne couvrent pas l'année en cours mais se rapportent uniquement à l'année suivante (2007).

Tableau 7.2

Évolution des taux d'augmentation moyens des échelles salariales et des salaires versés, selon les enquêtes de planification salariale¹, au Québec, de 1990 à 2006

	Échelles salariales					Salaires versés				
	Conference Board du Canada	AON	Towers Perrin	William M. Mercer	Morneau Sobeco	Conference Board du Canada	AON	Towers Perrin	William M. Mercer	Morneau Sobeco
	%									
1990	5,0	..	5,0	5,0	..	5,4	..	5,9	5,8	..
1991	4,6	..	4,5	4,2	..	4,8	..	5,3	5,1	..
1992	2,8	..	3,1	3,3	..	3,5	3,3	4,0	3,9	..
1993	1,6	..	1,8	2,6	..	2,3	2,0	2,4	3,1	..
1994	1,3	..	1,4	1,3	..	1,9	2,1	2,2	1,9	..
1995	1,2	..	1,3	1,6	..	2,0	2,3	2,4	2,5	..
1996	1,7	1,6	1,5	1,8	..	2,3	2,3	2,6	2,6	..
1997	1,8	2,1	1,5	1,5	1,8	2,4	2,6	2,6	2,4	2,5
1998	2,1	2,3 ²	2,1	2,0	2,5	2,8	2,9 ²	3,0	2,8	3,0
1999	2,1	2,0 ²	1,9	2,4 ^{2,3}	2,0	3,2	2,9 ²	3,3	3,0 ^{2,3}	3,0
2000	2,2	2,6 ²	2,4	2,4 ^{2,3}	2,5	3,3	3,4 ²	3,3	3,5 ^{2,3}	3,3
2001	2,7	2,7 ²	2,6	2,7 ^{2,3}	2,6	3,6	3,5 ²	3,8	3,6 ^{2,3}	3,5
2002	2,1	2,5	1,6	2,3 ^{2,3}	..	2,6	3,0	2,5	3,1 ^{2,3}	..
2003	1,9	2,8 ⁴	2,0	2,5 ^{2,3}	..	2,7	3,3 ⁴	3,1	3,2 ^{2,3}	..
2004	2,0	2,3 ³	2,0	2,4 ³	..	2,8	3,2 ³	3,2	3,2 ³	..
2005	2,0	2,1 ³	2,2	2,4 ³	..	2,9	3,1 ³	3,1	3,2 ³	..
2006	2,4	2,4 ³	2,2	2,4 ^{3,4}	..	3,3	3,2 ³	3,2	3,3 ^{3,4}	..

1. Les résultats touchent principalement les salariés québécois non syndiqués du secteur privé. Pour chacune des sources, les taux d'augmentation moyens représentent une moyenne arithmétique des pourcentages d'augmentation effectuée pour l'ensemble des catégories d'emplois considérées par l'Institut.
2. Ce résultat ne prend pas en compte le taux d'augmentation moyen pour les postes de professionnels et de techniciens exclusifs au domaine de l'informatique.
3. Ce résultat exclut les gels des échelles.
4. Ce résultat touche uniquement les entreprises de la grande région de Montréal.

Le pouvoir d'achat des salariés

Cette section met en relation les augmentations aux échelles salariales et l'inflation. Ce lien permet de faire ressortir la croissance réelle des structures salariales, soit les pertes ou les gains de pouvoir d'achat¹⁴. Une perte de pouvoir d'achat touche tant les salariés subissant un gel ou une baisse de salaire que ceux obtenant une augmentation inférieure à la croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC). À l'inverse, tous les employés qui profitent d'une augmentation supérieure à la croissance de l'IPC voient leur pouvoir d'achat augmenter.

Dans un premier temps, pour chacun des secteurs analysés, le pouvoir d'achat en 2005 et 2006 (voir tableau 7.3) ainsi que la distribution des salariés syndiqués (voir figure 7.2) selon différents niveaux d'augmentation (gel ou diminution de salaire, hausse salariale inférieure à l'IPC et augmentation salariale égale ou supérieure à celle de l'IPC) sont présentés¹⁵. Dans un deuxième temps, le pouvoir d'achat de 1986 à 2006 est analysé.

Le pouvoir d'achat en 2005 et 2006

La croissance de l'IPC s'établit à 1,9 % pour les neuf premiers mois de 2006 par rapport à la même période en 2005. Il s'agit d'un taux plus faible que celui observé pour l'année 2005 (2,3 %). Cette situation s'explique principalement par la baisse du prix de l'essence.

Les salariés syndiqués québécois connaissent, en 2006, un taux d'augmentation moyen plus élevé que la croissance de l'IPC; il en résulte une croissance réelle de 0,4 %. En revanche, l'ensemble des salariés syndiqués subissaient une perte de pouvoir d'achat de 1,2 % en 2005.

14. Les taux de croissance salariale réelle des salariés des secteurs étudiés sont présentés à l'annexe K.

15. Les résultats détaillés de la distribution des salariés syndiqués sont présentés à l'annexe L.

Tableau 7.3

Pouvoir d'achat des salariés, en 2005 et 2006

	2005	2006
	%	
Ensemble des salariés québécois syndiqués ¹	- 1,2	0,4
Administration québécoise	- 2,3	0,1
Autres salariés québécois (syndiqués)	0,1	0,8
Privé	0,2	0,9
« Autre public »	- 0,1	0,5
Entreprises publiques québécoises	- 0,3	0,3
Universitaire	- 1,1	0,7
Municipal	0,1	0,5
Fédéral	0,1	0,6
Non-syndiqués (privé)	- 0,3 à 0,1	0,3 à 0,5
Croissance de l'IPC	2,3	1,9 ²

1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données du ministère du Travail au cours des trois premiers trimestres de 2006 (données préliminaires). Dans l'administration québécoise, le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (Projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43).

2. Croissance de l'IPC pour les neuf premiers mois de 2006 par rapport aux neuf premiers mois de 2005.

Les employés de tous les secteurs obtiennent une augmentation de leur pouvoir d'achat en 2006; les gains varient de 0,1 % dans l'administration québécoise à 0,9 % dans le secteur privé. Pour l'année 2005, seuls les secteurs privé, municipal et fédéral affichent une croissance réelle positive; les gains de pouvoir d'achat ne sont toutefois que de 0,1 % ou 0,2 %.

Les salariés de l'administration québécoise connaissent, en 2006, une croissance réelle de 0,1 %, alors qu'en 2005, une perte de pouvoir d'achat de 2,3 % est constatée. Cette perte de pouvoir d'achat est la plus importante parmi tous les secteurs étudiés. Il faut se rappeler que les échelles salariales des salariés de l'administration québécoise ont été gelées en 2005.

Les autres salariés québécois syndiqués obtiennent un gain de pouvoir d'achat en 2006 (0,8 %) et en 2005 (0,1 %). Les salariés syndiqués du secteur privé bénéficient du gain de pouvoir d'achat le plus élevé parmi les secteurs étudiés, tant en 2006 qu'en 2005; il se chiffre respectivement à 0,9 % et 0,2 %.

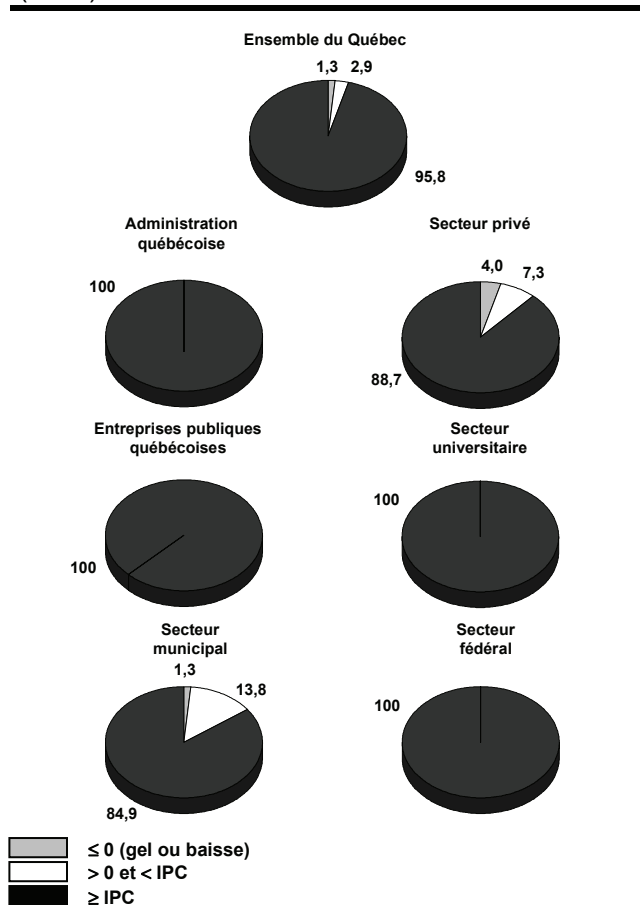
Les salariés du secteur « autre public » connaissent un gain de leur pouvoir d'achat au cours des neuf

premiers mois de 2006 (0,5 %), alors qu'en 2005, une perte de pouvoir d'achat de 0,1 % était constatée. Tous les sous-secteurs du secteur « autre public » connaissent une croissance réelle positive en 2006, variant de 0,3% à 0,7 %. En 2005, deux sous-secteurs présentaient une perte de pouvoir d'achat, soit les entreprises publiques québécoises (- 0,3 %) et le secteur universitaire (- 1,1 %). Les secteurs municipal et fédéral affichaient tous les deux une croissance réelle positive de 0,1 %.

La distribution de l'ensemble des salariés québécois syndiqués selon la croissance salariale en vigueur montre que 95,8 % d'entre eux obtiennent des augmentations salariales égales ou supérieures à la croissance de l'IPC en 2006; cette proportion est presque trois fois et demie supérieure à celle de 2005 (28,1 %). En 2006, 2,9 % des salariés québécois reçoivent des augmentations de leur échelle salariale inférieures à la croissance de l'IPC. Il s'agit d'une diminution importante par rapport à 2005 (11,3 %). Le pourcentage des salariés syndiqués qui subissent un gel ou une baisse de salaire en 2006 (1,3 %) a encore plus diminué par rapport à celui observé en 2005 (60,6 %). Cette situation s'explique principalement par les gels observés dans l'administration québécoise en 2005.

En 2006, tous les salariés de quatre des six secteurs analysés obtiennent des augmentations salariales égales ou supérieures à la croissance de l'IPC; il s'agit de l'administration québécoise, des entreprises publiques québécoises, des universités et du secteur fédéral. Dans les deux autres secteurs, les proportions de salariés bénéficiant de telles augmentations sont de 88,7 % (secteur privé) et 84,9 % (secteur municipal). Dans tous les secteurs étudiés, la proportion de salariés québécois syndiqués obtenant des augmentations salariales égales ou supérieures à la croissance de l'IPC est plus forte en 2006 qu'en 2005. La croissance de l'IPC au cours des neuf premiers mois de 2006 plus faible que celle observée en 2005 explique en grande partie cette situation.

Figure 7.2
Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2006¹ (en %)



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données aux neuf premiers mois de 2006 (données préliminaires). Dans l'administration québécoise, le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (Projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43).

Banque de données : annexe L.

Au cours des trois premiers trimestres de 2006, le pourcentage de salariés recevant des augmentations de leur échelle salariale inférieures à la croissance de l'IPC est de 7,3 % dans le secteur privé et 13,8 % dans le secteur municipal; ces proportions sont plus faibles en 2006 qu'en 2005.

La proportion de salariés connaissant un gel ou une baisse de salaire en 2006 est de 4,0 % dans le secteur privé et de 1,3 % dans le secteur municipal. Aucun salarié des autres secteurs analysés ne connaît de gel ou baisse de salaire en 2006. Dans presque tous les

secteurs, il s'agit d'une diminution par rapport à l'année précédente; c'est le cas notamment dans l'administration québécoise, où tous les salariés ont connu un gel salarial en 2005, et dans le secteur universitaire, où cela touchait près de la moitié des salariés (45 %).

En 2006, selon les sources consultées (en ce qui concerne les augmentations aux échelles salariales), tous les salariés non syndiqués des catégories d'emplois considérées par l'Institut connaissent un gain de pouvoir d'achat variant de 0,3 % à 0,5 %. En 2005, les données allaient d'une perte de pouvoir d'achat de 0,3 % à une croissance réelle de 0,1 %.

Le pouvoir d'achat de 1986 à 2006

Cette section présente le pouvoir d'achat des salariés syndiqués québécois selon deux périodes couvrant plusieurs années à partir des clauses salariales en vigueur (voir annexes K et L). Le pouvoir d'achat des salariés pour la période de 1996 à 2006 est comparé à celui de la période de 1986 à 1995¹⁶.

L'analyse montre que les salariés de tous les secteurs bénéficient de gains de pouvoir d'achat peu importe la période considérée, à l'exception de ceux du secteur fédéral pour la période 1986-1995 et des salariés de l'administration québécoise pour la période 1996-2006. Dans les secteurs qui connaissent des gains au cours des deux périodes analysées, les gains de 1986 à 1995 sont plus importants que ceux de la période 1996-2006, sauf dans les secteurs « autre public » et universitaire.

Les salariés syndiqués québécois affichent, dans leur ensemble, un gain de pouvoir d'achat de 7,5 % pour la période 1986-1995. Le gain de la deuxième période est beaucoup moins important; il s'établit à 0,4 %. Ce résultat est principalement attribuable à l'administration québécoise qui affiche une perte de pouvoir d'achat pour cette période.

16. L'analyse porte sur 1986 à 2006 car les données sont disponibles depuis 1986. Le choix des périodes a été déterminé de façon à comparer des périodes de durée similaire.

Tableau 7.4
Pouvoir d'achat¹, selon les clauses salariales en vigueur, pour les périodes de 1986 à 1995 et de 1996 à 2006

	1986 à 1995	1996 à 2006
	%	
Ensemble des salariés syndiqués	7,5	0,4
Administration québécoise	8,2 ²	- 3,5
Autres salariés québécois (syndiqués)	6,9	5,6
Privé	9,9	6,3
« Autre public »	1,9	4,0
Entreprises publiques québécoises	3,3	2,0
Universitaire	1,1	2,9
Municipal	6,5	2,5
Fédéral	- 1,9	6,8

1. L'année de base pour l'IPC est 1992.

2. Données qui incluent divers rajustements salariaux accordés durant cette période.

Les salariés de l'administration québécoise connaissent un gain de pouvoir d'achat de 8,2 % pour la période 1986-1995. Il faut se rappeler qu'entre 1989 et 1992, l'administration québécoise avait réalisé un exercice de relativités salariales et accordé des rajustements salariaux. Pour la période 1996-2006, une perte de pouvoir d'achat de 3,5 % est observée; le gel des échelles salariales des salariés de l'administration québécoise en 2004 et 2005 explique ce résultat.

Pour leur part, les salariés québécois syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise bénéficient d'un gain de pouvoir d'achat de 6,9 % pour la période 1986-1995. Un gain un peu plus faible est observé pour la période 1996-2006, soit de 5,6 %.

Les salariés du secteur privé profitent du gain de pouvoir d'achat le plus élevé de tous les secteurs étudiés pour la période 1986-1995; le gain se chiffre à 9,9 %. Il chute à 6,3 % durant la période 1996-2006, mais demeure toutefois le deuxième gain le plus élevé pour cette période.

Contrairement au secteur privé, le secteur « autre public » connaît une amélioration de sa situation d'une période à l'autre. Pour la période 1986-1995, ce secteur montre un gain de pouvoir d'achat de

1,9 %, alors que pour la période de 1996 à 2006, le gain s'établit à 4,0 %. Les sous-secteurs universitaire et fédéral connaissent également une amélioration de leur situation à la deuxième période.

Ainsi, le secteur universitaire montre un gain de pouvoir d'achat de 2,9 % pour la période de 1996 à 2006, alors que le gain était de 1,1 % pendant la période 1986-1995. Pour sa part, le secteur fédéral est le seul sous-secteur du regroupement « autre public » à connaître un revirement de situation. Alors que les salariés de ce secteur essayaient une perte de pouvoir d'achat de 1,9 % pour la période 1986-1995, ils obtiennent un gain de 6,8 % pour la période 1996-2006. Il s'agit du gain le plus élevé de tous les secteurs pour cette dernière période.

Les salariés des entreprises publiques québécoises et du secteur municipal bénéficient d'un gain de pouvoir d'achat pour les deux périodes. Par contre, le gain est moindre au cours de la deuxième période. Pour les entreprises publiques québécoises, le gain se chiffre à 3,3 % pour la période 1986-1995 et diminue à 2,0 % au cours de la deuxième période. Le secteur municipal affiche pour sa part un gain de pouvoir d'achat de 6,5 % pour la période 1986-1995 et de 2,5 % au cours de la période 1996-2006. Parmi les secteurs qui connaissent un gain de pouvoir d'achat aux deux périodes, c'est dans le secteur municipal que la différence de gain de pouvoir d'achat d'une période à l'autre est la plus marquée.

Les perspectives salariales

Quelles seront les augmentations pour l'ensemble de l'année 2006 et pour 2007? Cette section répond à cette question à l'aide de deux types d'information. D'une part, les dernières conventions signées permettent de dégager une tendance quant aux taux d'augmentation accordés récemment aux travailleurs syndiqués. D'autre part, les perspectives salariales pour l'ensemble de 2006 et pour 2007 peuvent être calculées à partir des conventions collectives déjà en vigueur pour les salariés syndiqués. Les enquêtes de planification salariale fournissent, quant à elles, les taux d'augmentation des échelles salariales en 2006 et les taux prévus pour l'année 2007 en ce qui concerne les employés non syndiqués du secteur privé.

Les augmentations salariales selon la date de signature des conventions collectives¹⁷

La section précédente a mis en lumière la croissance salariale en vigueur chez les salariés syndiqués depuis 1989. Les augmentations sont maintenant présentées selon l'année de signature des conventions collectives¹⁸.

Les conventions collectives signées en 2005 et 2006

Les conventions collectives signées en 2005 et au cours des trois premiers trimestres de 2006 donnent de l'information sur les derniers règlements salariaux intervenus sur le marché du travail québécois¹⁹. Un taux d'augmentation annuel moyen est calculé pour la durée de la convention collective.

17. Dans cette section, toutes les conventions renouvelées en 2005 ou 2006 sont prises en compte dans l'analyse, peu importe si le renouvellement résulte d'une négociation, d'un arbitrage ou d'une loi. Le terme « conventions signées », utilisé dans cette section, couvre donc toutes ces situations.

18. Les résultats détaillés sont présentés aux annexes M et N.

19. Un tableau présentant le nombre de conventions et de salariés sur lesquels sont basés ces résultats se trouve dans la section sur la méthodologie.

Les résultats présentés dans cette section sont basés sur l'indicateur des gains (voir tableau 7.5). Cet indicateur tient compte du moment où les hausses salariales sont accordées dans le cadre de la convention collective. Un autre indicateur, celui des taux, est fourni à titre de complément à l'indicateur des gains. Il reflète l'évolution des structures salariales sans tenir compte du moment où sont versées les augmentations. L'indicateur des taux est présenté en annexe.

Tableau 7.5
Croissance salariale selon la date de signature des conventions collectives, employés syndiqués québécois, en 2005 et 2006

	2005	2006
	%	
Ensemble des salariés québécois syndiqués ¹	2,5	0,9
Administration québécoise	6,0 ²	0,8
Autres salariés québécois	2,4	2,4
Privé	2,4	2,3
« Autre public »	2,5	2,9
Entreprises publiques québécoises	1,9	1,7
Universitaire	2,2	4,0
Municipal	2,8	2,8
Fédéral	2,7	2,4 ²

1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données du ministère du Travail au cours des trois premiers trimestres de 2006 (données préliminaires). Dans l'administration québécoise, le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (Projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43).

2. Une seule convention collective a été signée dans ce secteur. Dans l'administration québécoise, il s'agit de celle des juristes.

Comme cela a été mentionné précédemment, la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (Projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43), adoptée en décembre 2005, prévoit un gel des échelles salariales en 2004 et 2005 puis, du 1^{er} avril 2006 jusqu'au 1^{er} avril 2009 inclusivement, des taux d'augmentation de 2 % par année. Cependant, une partie seulement des conventions collectives visées par la Loi ont été enregistrées dans la banque du ministère du Travail au cours des trois premiers trimestres de 2006. Afin de dégager un portrait plus juste des hausses annuelles moyennes des conventions renouvelées durant l'année 2006, l'Institut a calculé la croissance pour l'ensemble des salariés

syndiqués en se basant, pour ce qui est de l'administration québécoise, sur le nombre de salariés visés par la Loi.

Les ententes de 2006 octroient des augmentations beaucoup plus faibles que celles observées dans les conventions de 2005 pour l'ensemble des salariés syndiqués (0,9 % contre 2,5 %). L'administration québécoise, qui compte pour 94 % des salariés visés par une convention renouvelée en 2006, influence fortement ce résultat.

L'administration québécoise affiche une hausse annuelle moyenne de 0,8 % pour toute la durée de la convention collective. Pour l'année 2005, seuls les juristes (regroupant 845 salariés) ont signé une entente avec le gouvernement du Québec. Cette dernière octroie une augmentation annuelle moyenne de 6 %²⁰.

Lorsque l'administration québécoise n'est pas prise en compte, l'augmentation moyenne accordée aux autres salariés québécois syndiqués est la même en 2005 et 2006, soit 2,4 %²¹.

Les divers secteurs faisant partie des « autres salariés québécois » connaissent une croissance salariale plus faible en 2006 qu'en 2005, à l'exception des secteurs universitaire et municipal. Le secteur privé affiche un taux moyen de croissance salariale annuelle de 2,3 % en 2006; ce taux est légèrement inférieur à celui de 2005 (2,4 %).

L'augmentation moyenne observée dans les ententes de 2006 dans le secteur « autre public » est de 2,9 %, en hausse par rapport à 2005 (2,5 %). Le taux observé en 2006 est fortement influencé par les conventions signées dans les secteurs universitaire et

municipal qui ont un poids important en termes d'effectif dans le résultat du secteur « autre public ».

Le secteur universitaire connaît une croissance annuelle moyenne plus marquée en 2006 qu'en 2005; le taux d'augmentation est, en effet, de près de deux points de pourcentage supérieur (4,0 % contre 2,2 %). Le résultat de 2006 repose toutefois sur seulement deux conventions collectives. Dans le secteur municipal, le taux moyen d'augmentation de 2006 est identique à celui observé en 2005 (2,8 %). Ces résultats intègrent seulement les conventions renouvelées; les « premières » conventions collectives signées dans les municipalités fusionnées ne sont pas incluses dans le résultat. En effet, pour ces ententes, aucun taux d'augmentation salariale ne peut être calculé pour la première année de la convention en raison des modifications relatives aux unités d'accréditation des villes touchées par une fusion²². Pour ces conventions, le taux annuel moyen pour la durée de la convention ne peut donc être calculé.

Quant aux entreprises publiques québécoises, les ententes de 2006 montrent une croissance inférieure à celle des conventions de 2005 (1,7 % contre 1,9 %). De plus, ces taux de croissance salariale moyens sont les plus faibles de tous les secteurs du regroupement « autres salariés québécois », tant pour 2005 que pour 2006. De la même façon, dans le secteur fédéral, les conventions signées en 2006 octroient un taux annuel moyen inférieur à celui constaté en 2005 (2,4 % contre 2,7 %). Le résultat de 2006 est toutefois basé sur une seule convention collective, couvrant un nombre limité de salariés (300 salariés).

20. La croissance annuelle moyenne plus élevée s'explique par le fait que les salariés visés par cette convention bénéficient d'une nouvelle échelle salariale. Les taux d'augmentation de la première et de la deuxième année de la convention sont respectivement de 7,7 % et de 1,5 %.

21. Le résultat de 2005 porte sur 291 conventions collectives, alors que celui des neuf premiers mois de 2006 provient de 128 nouvelles conventions.

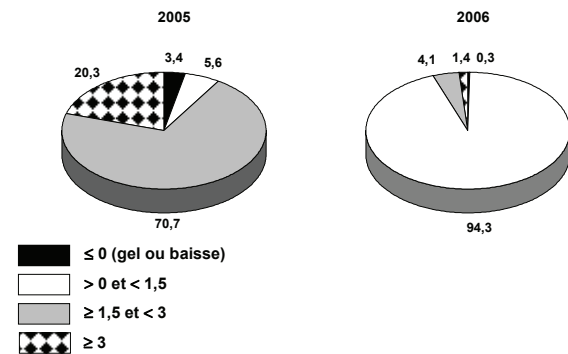
22. Au cours de l'année 2005, 17 « premières » conventions collectives, couvrant 5 628 salariés, ont été signées dans les municipalités du Québec. Pour ce qui est de l'année 2006, une seule « première » convention, regroupant 252 salariés, a été signée. Un article paru en mai 2006 dans le Flash-info présente les caractéristiques des « premières » conventions dans les municipalités : *La croissance salariale chez les salariés québécois syndiqués du secteur privé et de l'administration municipale*, (Flash-info, vol 7, n° 2, mai 2006).

Selon les conventions de 2006, 94,3 % de l'ensemble des salariés québécois syndiqués reçoivent une augmentation annuelle moyenne inférieure à 1,5 % (voir figure 7.3). Cette proportion est beaucoup plus élevée qu'en 2005, alors que seulement 5,6 % des salariés visés par un renouvellement de convention ont reçu ce type d'augmentation. Cette situation est attribuable aux conditions de travail dans l'administration québécoise, tous les salariés de ce secteur recevant une augmentation annuelle moyenne pour la durée de la convention inférieure à 1,5 %. En 2005, la seule convention renouvelée dans l'administration québécoise octroie une augmentation annuelle moyenne de 6 %.

Pour ce qui est des ententes regroupant les salariés syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise, la proportion de salariés ayant obtenu une croissance annuelle moyenne égale ou supérieure à 1,5 % s'établit à 90,6 % en ce qui a trait aux conventions signées durant les trois premiers trimestres de 2006. Il s'agit d'un pourcentage similaire à celui des ententes signées en 2005 (90,9 %). La proportion des autres salariés québécois recevant des augmentations inférieures à 1,5 % est la même en 2006 qu'en 2005 (5,7 %). Quant aux gels ou baisses de salaire, les proportions observées en 2005 et 2006 sont semblables (3,4 % et 3,8 % respectivement). Pour ce qui est des augmentations égales ou supérieures à 3 %, la proportion de salariés en bénéficiant est supérieure en 2006 (22,8 % contre 19,6 % en 2005).

Ce dernier résultat, en 2006, est surtout attribuable au secteur privé. En effet, plus des trois quarts des autres salariés québécois syndiqués ayant bénéficié d'augmentations moyennes de 3 % ou plus proviennent de ce secteur. La proportion de salariés du secteur privé ayant obtenu ce niveau d'augmentation est inférieure en 2006 (21,4 % par rapport à 23,3 % en 2005). Quant aux croissances salariales situées entre 1,5 % et 3 % dans ce secteur, la proportion de salariés est plus élevée en 2006 qu'en 2005 (69,3 % contre 64,7 %). Pour ce qui est des augmentations inférieures à 1,5 %, un pourcentage plus faible en 2006 qu'en 2005 est noté (4,8 % contre 7,3 %). Finalement, la proportion de gels ou baisses de salaire est similaire en 2005 et 2006 (4,6 % et 4,5 % respectivement).

Figure 7.3
Distribution des salariés syndiqués du Québec selon les taux d'augmentation accordés dans les conventions collectives nouvellement signées en 2005 et 2006¹ (en %)



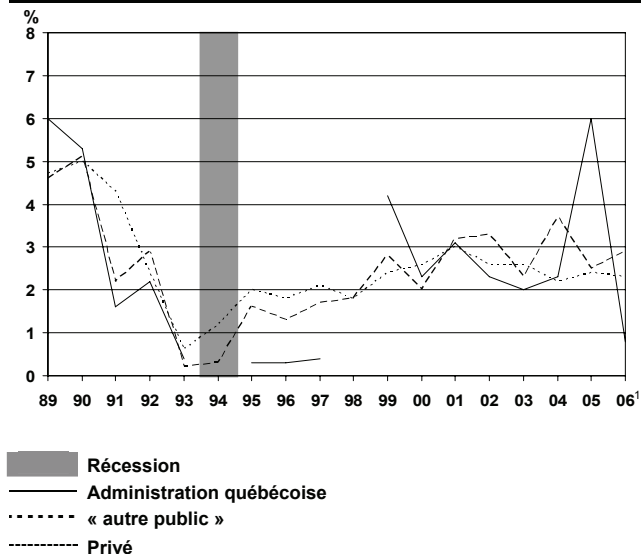
1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données aux trois premiers trimestres de 2006 (données préliminaires). Dans l'administration québécoise, le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (Projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43).

Près de 90 % des salariés syndiqués du secteur « autre public » obtiennent une augmentation d'au moins 1,5 % pour les ententes signées au cours des trois premiers trimestres de l'année 2006; cette proportion est un peu moins importante que celle notée dans les ententes de 2005 (95,4 %). Tous les salariés des secteurs universitaire, municipal et fédéral bénéficient d'une augmentation d'au moins 1,5 % en 2006, alors que dans les entreprises publiques, la proportion est de 50,6 %. C'est d'ailleurs ce secteur qui contribue à la baisse de la proportion de telles augmentations observées dans le secteur « autre public ».

Les conventions collectives signées de 1989 à 2006

À partir de 1990, une tendance à la baisse est observée jusqu'en 1993 en ce qui a trait aux taux d'augmentation moyens offerts par les conventions collectives signées durant cette période (voir figures 7.4a et 7.4b). Par la suite, à partir de 1994 ou 1995, une tendance à la hausse se dessine dans trois secteurs (privé, municipal et fédéral). Cette tendance se poursuit jusqu'en 1999 dans le secteur fédéral et jusqu'en 2001 dans les secteurs privé et municipal, à l'exception d'un creux en 1998 dans ce dernier

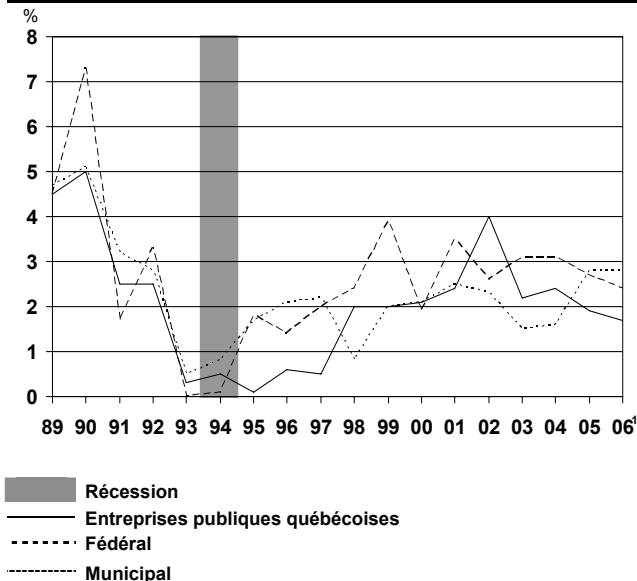
Figure 7.4a
Évolution des augmentations salariales selon la date de signature des ententes, de 1989 à 2006¹



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données aux trois premiers trimestres de 2006 (données préliminaires). Dans l'administration québécoise, le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (Projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43).

secteur. Il est à noter que, pour la période allant de 1993 à 1997, la tendance des augmentations accordées dans l'administration québécoise, les entreprises publiques québécoises et le secteur universitaire est linéaire et avoisine le zéro. À partir, respectivement, de 1999, 1998 et 2000, les taux moyens négociés dans ces secteurs sont nettement plus élevés. Une tendance légèrement à la baisse se remarque depuis 2002 dans le secteur privé et dans les entreprises publiques québécoises.

Figure 7.4b
Évolution des augmentations salariales selon la date de signature des ententes, de 1989 à 2006¹



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données aux trois premiers trimestres de 2006 (données préliminaires).

Les perspectives salariales pour l'ensemble de 2006 et pour 2007

Les perspectives salariales sont établies à partir des données préliminaires des clauses salariales des conventions collectives en vigueur en 2006 et 2007. L'Institut calcule la perspective pour l'ensemble des salariés syndiqués en pondérant le résultat de chaque secteur par son poids estimé en effectif. Pour un meilleur portrait de la situation, le nombre de salariés utilisé dans le calcul du poids représente une moyenne de salariés couverts entre 2001 et 2005, sauf pour l'administration québécoise. Dans ce secteur, le nombre de salariés a été calculé à partir de ceux touchés par la Loi²³.

23. Pour 2006, les résultats couvrent 888 151 salariés québécois syndiqués, soit 508 663 salariés de l'administration québécoise et 379 488 autres salariés québécois syndiqués.

Selon les perspectives salariales de l'Institut, le taux de croissance prévu en 2006 pour l'ensemble des salariés syndiqués québécois est de 2,3 % (voir tableau 7.6). Les perspectives de croissance salariale pour 2007 sont un peu plus faibles, se situant à 2,1 %.

En vertu de la Loi, les salariés de l'administration québécoise se voient accorder 2 % d'augmentation salariale tant pour 2006 que pour 2007.

Le taux de croissance des échelles salariales prévu chez les syndiqués des secteurs privé et municipal serait plus faible en 2007 qu'en 2006. Chez les salariés du secteur privé, la perspective serait de quatre dixièmes de point de pourcentage plus faible en 2007 qu'en 2006 (2,4 % contre 2,8 %). En ce qui a trait au secteur municipal, les perspectives sont de 2,4 % en 2006 et de 2,3 % en 2007.

Dans les entreprises publiques québécoises, la perspective en 2007 et 2006 est identique (2,2 %). Quant aux secteurs universitaire et fédéral, les perspectives sont plus élevées en 2007 qu'en 2006 (2,8 % contre 2,6 % pour le secteur universitaire et 2,9 % contre 2,5 % pour le secteur fédéral).

Chez les employés non syndiqués, les croissances anticipées pour 2006 et 2007 en ce qui a trait aux échelles salariales sont similaires; selon les sources consultées²⁴, elles varieraient entre 2,2 % et 2,6 %²⁵. La croissance moyenne prévue est de 2,3 % en 2006 et de 2,4 % en 2007.

En ce qui concerne les salariés québécois dans leur ensemble (syndiqués et non syndiqués), l'Institut prévoit en 2006 et 2007 une croissance moyenne des échelles salariales identique (2,3 %).

Ces perspectives salariales permettent de prévoir, pour l'ensemble des salariés québécois (syndiqués et non syndiqués, un gain de pouvoir d'achat de 0,4 % en 2006 et de 0,7 % en 2007. Dans tous les secteurs analysés, une croissance réelle positive est prévue en 2006 et 2007 pour les salariés syndiqués; les gains de pouvoir d'achat vont de 0,1 % à 1,3 % selon l'année et le secteur. Chez les salariés non syndiqués, les perspectives pour 2006 et 2007 indiquent un gain moyen de pouvoir d'achat de 0,4 % et de 0,8 % respectivement.

Tableau 7.6
Perspectives salariales pour 2006 et 2007¹

	2006	2007
	%	
Ensemble des salariés québécois ²	2,3	2,3
Syndiqués	2,3	2,1
Administration québécoise	2,0	2,0
Privé	2,8	2,4
Entreprises publiques québécoises	2,2	2,2
Universitaire	2,6	2,8
Municipal	2,4	2,3
Fédéral	2,5	2,9
Non-syndiqués	2,2 à 2,4	2,2 à 2,6
Croissance de l'IPC prévue	1,9	1,6

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.

2. Le taux de syndicalisation des six premiers mois de 2006 est de 40,9 %.

24. Les données pour 2007 ont été recueillies auprès de six maisons d'experts-conseils.

25. Même si la majorité des enquêtes de planification salariale couvrent des employés du secteur privé, l'Institut émet l'hypothèse que les perspectives seront semblables pour l'ensemble des salariés québécois non syndiqués.